

L'ÉCONOMISTE EUROPÉEN

ABONNEMENTS

à partir du 1^{er} de chaque mois
 France et Algérie : Un an... 25 fr.
 — Six mois... 14 fr.
 Étranger (U.-P.) : Un an... 32 fr.
 — Six mois... 18 fr.

Adresse télégraphique : Éconopéen-Paris

Paraissant le Vendredi

Rédacteur en chef : Edmond THÉRY

PRIX DE CHAQUE NUMÉRO :

France : 0 fr. 50 — Étranger : 0 fr. 60

INSERTIONS

Ligne anglaise de 5 centimètres
 Annonces en 7 points..... 2 50
 Réclames en 8 points..... 4 »
 Ce tarif ne s'applique pas aux annonces
 et réclames d'émission.

TÉLÉPHONE : Central 46-64

N° 1240. — 48^e volume (23) Bureaux : 50, Rue Sainte-Anne, Paris (2^e Arr^t) Vendredi 10 Décembre 1915

SITUATION HEBDOMADAIRE

des Banques d'Émission de l'Europe (En millions de francs)

DATES	Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	PRINCIP. CHAPITRES				Taux de l'escompte
	Or	Argent		C/courants et dépôts particuliers	Portefeuille escompte	Avances sur valeurs mobilières		
FRANCE — Banque de France								
1914 23 juillet...	4.104	640	6.912	943	1.541	739	3 1/2	
1915 25 novembre	4.835	362	14.278	2.671	2.164	567	5	
1915 2 décembre.	4.878	359	14.291	2.690	2.183	578	5	
1915 9 décembre.	4.940	357	14.071	2.941	2.169	626	5	
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire								
1914 23 juillet...	1.696	418	2.364	1.180	939	63	4	
1915 15 novembre	3.042	46	7.291	1.937	5.400	20	5	
1915 22 novembre	3.044	48	7.206	2.154	5.834	20	5	
1915 30 novembre	3.044	47	7.500	1.985	5.840	20	5	
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre								
1914 23 juillet...	1.004	»	733	1.055	841	»	3	
1915 17 novembre	1.339	»	825	2.292	2.544	»	5	
1915 24 novembre	1.341	»	832	2.116	2.453	»	5	
1915 2 décembre.	1.281	»	857	2.338	2.412	»	5	
DANEMARK — Banque Nationale								
1914 31 juillet...	110	»	219	24	94	15	6	
1915 30 septemb...	150	7	309	6	60	20	5	
1915 15 octobre...	150	6	324	9	70	20	5	
1915 30 novembre	151	6	310	10	62	20	5	
ESPAGNE — Banque d'Espagne								
1914 24 juillet...	543	730	1.919	498	446	170	4 1/2	
1915 20 novembre	833	744	2.069	680	470	271	4 1/2	
1915 27 novembre	843	753	2.060	689	466	270	4 1/2	
1915 4 décembre.	855	750	2.067	686	466	277	4 1/2	
HOLLANDE — Banque Néerlandaise								
1914 25 juillet...	340	17	652	10	185	130	3 1/2	
1915 13 novembre	857	6	1.189	46	167	193	4 1/2	
1915 20 novembre	863	7	1.180	74	162	198	4 1/2	
1915 27 novembre	863	8	1.187	70	160	198	4 1/2	
ITALIE — Banque d'Italie								
1914 31 juillet...	1.105	89	1.730	245	586	115	5 1/2	
1915 10 octobre...	1.140	143	2.861	709	513	240	5 1/2	
1915 20 octobre...	1.131	112	2.856	708	510	234	5 1/2	
1915 10 novembre	1.117	108	2.917	775	508	198	5 1/2	
ROUMANIE — Banque Nationale								
1914 18 juillet...	154	1	414	14	237	47	5 1/2	
1915 16 octobre...	176	0	741	65	289	51	6	
1915 30 octobre...	177	0	743	68	289	50	6	
1915 13 novembre	179	0	756	65	288	48	6	
RUSSIE — Banque de l'Etat								
1914 21 juillet...	4.270	197	4.358	698	1.049	518	5 1/2	
1915 29 octobre...	4.264	61	13.362	2.311	9.495	1.939	6	
1915 5 novembre	4.276	68	13.476	2.224	9.416	1.872	6	
1915 21 novembre	4.281	76	13.636	2.416	10.032	2.672	6	
SUÈDE — Banque Royale								
1914 31 juillet...	146	8	320	109	236	41	5 1/2	
1915 31 août...	159	5	394	127	213	35	5	
1915 30 septemb...	159	5	433	97	221	14	5	
1915 30 octobre...	159	5	432	119	222	14	5	
SUISSE — Banque Nationale								
1914 23 juillet...	180	19	268	51	94	14	3 1/2	
1915 15 novembre	247	58	430	67	130	18	4 1/2	
1915 23 novembre	248	57	418	73	131	17	4 1/2	
1915 30 novembre	248	55	428	75	140	18	4 1/2	

REVUE DES CHANGES ET CHRONIQUE MONÉTAIRE

Change de Paris sur (papier court)

	Pair	16 juillet 1914	10 nov. 1915	17 nov. 1915	24 nov. 1915	1 ^{er} déc. 1915	8 déc. 1915
Londres.....	25.22 1/2	25.17 1/2	27.85	27.755	27.815	27.375	27.705
New-York.....	518.25	516 »	598.50	594 »	591.50	578 »	587.50
Espagne.....	500 »	482.75	556.50	553 »	552.50	549.50	550.50
Hollande.....	208.30	207.56	253 »	249 »	249 »	243 »	247 »
Italie.....	100 »	99.62	92.50	91 »	91 »	90 »	89.50
Péetrograd.....	266.67	263 »	195 »	194 »	189 »	188.50	185 »
Scandinavie...	139 »	138.25	161.50	160.50	161.50	160.75	165 »
Suisse.....	100 »	100.03	112.50	110.50	111.50	108.50	109.50

Valeur en or à Paris de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	10 nov. 1915	17 nov. 1915	24 nov. 1915	1 ^{er} déc. 1915	8 déc. 1915
Londres.....	100 liv.	99.82	110.42	110.04	110.28	108.53	109.84
New-York.....	» dol.	99.56	115.48	114.61	114.13	111.52	113.36
Espagne.....	» pes.	96.55	111.30	110.60	110.50	109.90	110.10
Hollande.....	» flor.	99.64	121.46	119.54	119.54	116.65	118.51
Italie.....	» lire.	99.62	92.50	91 »	91 »	90 »	89.50
Péetrograd.....	» rbl.	98.62	73.12	72.75	70.87	70.68	69.37
Scandinavie...	» cou.	99.46	116.18	115.47	116.18	115.64	118.70
Suisse.....	» fr.	100.03	112.50	110.50	111.50	108.50	109.50

Changes de Londres sur : (chèque)

	Pair	16 juillet 1914	9 nov. 1915	16 nov. 1915	23 nov. 1915	30 nov. 1915	7 déc. 1915
Paris.....	25.22 1/2	25.18 1/2	27.775	27.69	27.845	27.65	27.705
New-York.....	4.86 3/4	4.871	4.655	4.665	4.713	4.705	4.72
Espagne.....	25.22	24.90	24.95	25. »	25.17	25.15	25.13
Hollande.....	12.109	12.125	11.06	11.115	11.19	11.24	11.175
Italie.....	25.22	25.268	30.10	30.28	30.50	30.60	30.925
Péetrograd.....	94.62	95.80	143.50	143.75	145.37	145.50	149.25
Portugal.....	53.28	46.19	34.12	33.75	33.62	33.75	34 »
Scandinavie...	18.25	18.24	17.40	17.40	17.20	16.70	16.70
Suisse.....	25.22	25.18	24.72	25.0	25.10	25.175	25.175

Valeur en or à Londres de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	9 nov. 1915	16 nov. 1915	23 nov. 1915	30 nov. 1915	7 déc. 1915
Paris.....	100 fr.	100.14	90.81	91.09	90.58	91.22	91.22
New-York.....	» dol.	99.90	104.54	104.31	103.25	103.42	103.42
Espagne.....	» pes.	96.64	109.09	100.89	100.21	100.28	100.37
Hollande.....	» flor.	99.87	109.49	108.94	108.21	107.73	108.35
Italie.....	» lire.	99.82	83.80	83.30	82.70	82.42	81.56
Péetrograd.....	» rou.	98.77	65.93	65.82	65.08	65.03	63.39
Portugal.....	» mil.	86.69	64.04	63.34	63.10	63.34	63.81
Scandinavie...	» cou.	100.85	104.90	104.90	106.10	109.30	109.30
Suisse.....	» fr.	100.17	102.03	100.89	100.48	100.21	100.21

Les changes ont réagi au cours de la semaine finissant le 8 décembre. Le prix de la plupart des devises est en hausse sur la cote de fin de mois. Le *chèque sur Londres* passe de 27.37 1/2 à 27.70 1/2 par une ascension progressive ; le *câble transfert sur New-York* s'inscrit à 5.87 1/2, contre 5.78 ; le *florin hollandais*, à 2.47, contre 2.43 ; la *peseta* s'est relevée d'un point, à 550 1/2 ; les *couronnes scandinaves* cotent 1.70, contre 1.63 pour la Suède ; 1.66, contre 1.60, pour la Norvège ; la *couronne danoise* s'est maintenue à 1.59. Le *franc suisse* gagne un point, à 1.09 1/2. Par contre, la *lire italienne* est retombée à 89 1/2, contre 90 fin novembre, et le *rouble* a fléchi encore de 3 points, à 185. A ce cours, le *rouble* fait par rapport au franc et à la livre sterling une perte qui est respectivement de 30.6 % sur le franc et 36.6 % sur le souverain. Les Allemands ont enregistré cette nouvelle baisse en

fixant à 1.50 mark le change du rouble dans la région de Varsovie, au lieu de 1.66 2/3, cours appliqué jusqu'à présent. Au cours de 1 mark 50, la perte du rouble par rapport au mark ressort à près de 30 %.

Il est possible que nous n'ayons pas à enregistrer de nouvelles dépréciations du rouble dans les mois qui vont suivre, et l'on peut espérer même une reprise intéressante du change sur Petrograd. D'après des informations de source anglaise, les crédits ouverts par les banques de Londres aux banques russes, aux conditions que nous avons indiquées dans nos précédentes chroniques, seraient sur le point de fonctionner et de produire leur effet utile. Le montant de ces crédits serait approximativement de 20 millions de livres sterling. D'après les déclarations faites, à son retour en Russie, par M. A. Wichnegradski, directeur de la Banque internationale de Petrograd, et qui accompagna M. Bark dans son voyage à Londres et à Paris, cette somme pourrait être ultérieurement augmentée si c'est nécessaire ; mais on estime qu'elle suffira pour assurer les besoins des banques russes sur le marché anglais pendant la période d'une année. Ces 20 millions de livres serviront exclusivement pour les besoins privés. Jusqu'ici, tous les crédits ouverts à la Russie, aussi bien à Londres qu'à Paris, ont été absorbés par le gouvernement impérial pour le service de la dette russe à l'étranger ou pour le paiement des commandes de guerre. M. Wichnegradski a indiqué qu'une combinaison, analogue à l'arrangement fait avec les banques de Londres, était en préparation en France et que, ici également, des crédits commerciaux seraient vraisemblablement consentis aux banques russes après l'émission de notre grand emprunt national.

C'est à cette émission que l'on doit attribuer, en très grande partie, la réaction qui s'est manifestée dans les changes au cours de la semaine sous revue. La semaine précédente, elle s'était produite en sens inverse. Les dispositions prises en vue d'approvisionner à l'étranger même le change provenant des souscriptions n'ont guère été mises en vigueur que depuis le 1^{er} décembre. L'initiative en a été prise par la Banque de France et nos grandes institutions de crédit. Ces dernières semblent décidées, enfin, à envisager le problème du change avec plus de largeur de vues et avec la volonté de s'attarder un peu moins aux questions de profits et de risques immédiats. Ajoutons qu'elles le peuvent davantage aujourd'hui que dans les mois précédents. L'empressement du public à leurs guichets, pour apporter ses souscriptions à l'emprunt, le zèle dont elles font preuve pour canaliser l'épargne française vers le placement national, semblent devoir leur ramener la confiance des déposants. Quoi qu'il en soit, ce qu'elles ont fait, à l'exemple de la Banque de France, pour les souscriptions recueillies à l'étranger est la sagesse même. Rien n'eût dénoté plus d'imprévoyance que de laisser peser sur les cours, pendant la période d'émission, les versements venus du dehors. On aurait eu la satisfaction de voir la cote du change se rétablir à un niveau plus normal et la réaction de la première semaine de souscription s'accroître encore dans des proportions très fortes ; mais le lendemain, il eût fallu se préparer à de nouvelles hausses, peut-être même à des niveaux que nous n'avons pas encore connus. Il était élémentaire de penser un peu à l'avenir et d'éviter un brusque fléchissement qui risquait d'avoir des lendemains désagréables.

La reprise du change sur Londres et, par sympathie, la reprise des autres devises sur les pays neutres, a été provoquée en partie par les souscriptions françaises faites à Londres pour bénéficier des avantages particuliers de la tranche anglaise de notre emprunt 5 %. Les journaux anglais

nous apprennent que Paris a envoyé des ordres importants, et les achats de livres pour couvrir ces ordres ont amené le relèvement des cours. Au taux où était tombé le chèque sur Londres, après les premiers jours de l'ouverture de la souscription en France, il y avait intérêt à acheter des livres sterling à Paris, pour souscrire à la tranche anglaise dont le prix d'émission est calculé au change fixe de 27.50. Au cours de 27.37 1/2, coté le 1^{er} décembre, l'avantage de l'opération ressortait à 0.40 par 5 francs de rente souscrits. Cet avantage immédiat a disparu du fait de la nouvelle hausse de la livre au-dessus du change adopté pour les versements faits en Angleterre.

Cours des changes de New-York sur :

	Pair	16 juillet 1914	9 nov. 1915	16 nov. 1915	23 nov. 1915	30 nov. 1915	7 déc. 1915
Paris	5.181	5.161	5.97	5.94	5.93	5.87	5.87
Londres.....	4.861	4.871	4.655	4.6675	4.711	4.708	4.721
Berlin.....	95.37	95.06	81.37	81	80.75	79.62	79
Amsterdam....	40.14	»	41.75	41.62	42	42	4115/16

Valeur en or à New-York de 100 unités-papier de monnaies étrangères

	Unités	16 juillet 1914	9 nov. 1915	16 nov. 1915	23 nov. 1915	30 nov. 1915	7 déc. 1915
Paris.. ..	100 fr.	100.27	86.81	87.24	87.39	88.28	88.28
Londres.. ..	100 liv.	100.19	95.66	95.92	96.84	96.74	97.04
Berlin.....	100 mk.	99.67	85.32	85.02	84.67	83.49	82.83
Amsterdam..	100 flo.	»	104.01	103.71	104.63	104.63	104.48

Changes sur Londres à (Cours moyen du mercredi)

	15 juillet 1914	17 nov. 1915	24 nov. 1915	1 ^{er} déc. 1915	8 déc. 1915
Valeurs à vue					
Alexandrie.....	97 21/32	97 7/16	97 3/8	97 15/16	97 3/8
Cable transfert					
Bombay.....	1.3 31/32	1.4 1/32	1.4 -/.	1.4 -/.	1.4 -/.
Calcutta.....	1.3 31/32	1.4 1/32	1.4 -/.	1.4 -/.	1.4 -/.
Hong-Kong.....	1.40 5/16	1.40 3/16	1.40 1/2	1.41 14	1.41 3/16
Shanghai.....	2.5 3/4	2.4 3/4	2.5 9/16	2.7 5/8	2.7 1/8
Valeurs à 90 jours de vue					
Buenos-Ayres (or).....	47 11/16	49 7/16	49 1/4	49 5/16	49 5/16
Montevideo.....	51 3/32	54 -/.	54 1/4	54 1/4	54 1/4
Rio-de-Jan. (papier).....	15 7/8	12 3/8	12 1/4	12 7/32	12 3/16
Valparaiso.....	9 3/4	9 1/32	9 3/32	9 1/32	9 1/32

Variations du mark à

	26 octob. 1915	2 nov. 1915	9 nov. 1915	16 nov. 1915	23 nov. 1915	30 nov. 1915	7 déc. 1915
New-York (pair : 95 3/8)							
Cours.....	82 62	81 75	81 37	81	80 75	79 62	79 ..
Parité.....	86 63	85 72	85 32	80 76	84 67	83 49	82 83
Perte %.....	13 37	14 28	14 68	14 98	15 33	16 51	17 17
Amsterdam (pair : 59 3/8)							
Cours.....	48 825	48 55	48 15	48 02 1/2	47 65	47 325	46 50
Parité.....	82 24	81 77	81 09	85 02	80 26	79 71	78 32
Perte %.....	17 76	18 23	18 91	19 24	19 74	20 29	21 68
Genève (pair : 123 47)							
Cours.....	109 07	108 85	108 25	108 »	107 25	105 90	104 75
Parité.....	88 34	88 15	87 67	88 04	86 86	85 76	84 83
Perte %.....	11 66	11 85	12 33	11 96	13 14	14 24	15 17

Le change sur Vienne à Genève est coté 73 25, c'est-à-dire que la perte de la couronne est d'environ 30 24 %. Les coupons de la rente hongroise en Allemagne, échus le 1^{er} décembre, sont payés au cours de 72 50 marks pour 100 couronnes soit une perte de la couronne sur le mark de 13 70 %.

Métaux précieux et Escompte hors banque à Londres

	8 nov. 1914	8 février 1915	8 mai 1915	8 août 1915	8 sept. 1915	8 oct. 1915	8 nov. 1915
Cours de l'or.....	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9	77 9
Cours d'argent.....	25 9/16	23 1/4	23 3/8	23 5/8	23 15/16	24 3/8	26 15/16
Escompte hors banque.....	3 -/.	1 15/32	2 7/8	1 3/4	1 3/4	1 7/8	5 5/32

LA SITUATION

Le gouvernement des Etats-Unis vient d'affirmer sa volonté d'en finir avec l'agitation criminelle des Germano-Américains.

Ayant découvert, au cours d'une instruction ouverte contre des terroristes allemands, que l'attaché naval et l'attaché militaire à l'ambassade allemande, à Washington, avaient été les instigateurs et organisateurs des attentats dirigés, dans ces derniers mois, contre des usines, navires et autres propriétés, il a demandé leur rappel au gouvernement de Berlin.

La demande remonte déjà à plusieurs jours. L'Allemagne n'y a pas encore donné suite. Elle a eu l'impudence de faire demander par son ambassadeur, le comte de Bernstorff, les motifs de cette demande de rappel. M. Lansing s'est borné à répondre dédaigneusement : « Leurs actes militaires et navals ».

Les rapports entre les Etats-Unis et l'Allemagne sont, depuis, tendus jusqu'à l'extrême. Il n'est pas certain que le comte Bernstorff puisse rester lui-même plus longtemps que ses deux attachés, et l'on envisage déjà les conséquences d'une rupture diplomatique complète entre les deux Etats.

Les Allemands savent maintenant que le président Wilson lui-même s'est familiarisé avec cette rupture. Il a parlé d'aller plus loin encore : jusqu'au châtiement des actes qui l'auront rendue nécessaire.

Il l'a annoncé dans son message annuel, dont nous donnons plus loin le texte, et qu'on verra entièrement rempli de menaces d'énergiques représailles contre les conspirateurs allemands. Au début, il a affirmé et démontré la nécessité pour les Etats-Unis de rester isolés de la guerre européenne. Affirmation contestable, peut-être, mais qui ne donne que plus de poids à ses menaces contre ces citoyens naturalisés « qui, nés dans un autre pays, ont versé le poison et la trahison dans le sang même des Etats-Unis ». M. Wilson ne s'est pas borné à flétrir leur conduite et leurs agissements. Il a annoncé des sanctions et poursuites, selon les lois existantes, et la création de lois nouvelles puisque celles qui existent sont inefficaces à enrayer et châtier tous les crimes.

Les Allemands peuvent mesurer, par là, les véritables effets qu'a eus leur propagande effrénée aux Etats-Unis et ce que leur ont rapporté les millions qu'ils y ont prodigués à leurs émissaires et à leurs journaux. Quel que soit l'endroit du monde où la kultur se montre dans la vérité de son caractère et de son action, elle déchaîne contre elle la colère, l'indignation et la haine.

Aucune solution n'est encore intervenue pour régler de façon définitive les rapports du gouvernement grec avec les alliés. Le gouvernement d'Athènes continue à protester de son désir de neutralité absolue et de sa bonne volonté envers les Anglo-Français. A ces paroles n'ont encore correspondu que des actes confus qui ne laissent rien préjuger de sa conduite future. Les troupes grecques sont toujours massées autour de Salonique. Les armées allemandes d'un côté, les troupes bulgares de l'autre, semblent

se rapprocher de la frontière grecque. Les troupes bulgares et le corps expéditionnaire anglo-français sont même entrés en contact déjà.

L'armée serbe, qui représente encore une force combattante de plus de 150.000 hommes, malgré les faux rapports allemands qui la représentent détruite, s'est retirée en Albanie et au Montenegro. Les Austro-Allemands l'ont suivie. Le Montenegro, envahi, connaît, à son tour, la souillure et l'horreur de l'invasion germanique. Mais les vaillantes troupes du roi Nicolas résistent héroïquement dans leurs montagnes et l'avance des Impériaux ne s'opère pas sans des difficultés énormes et de grandes pertes.

Les Italiens parlent de secourir et ravitailler par l'Albanie les troupes serbo-monténégrines, mais n'ont encore engagé aucune action décisive en ce sens.

LES ÉVÉNEMENTS DE LA GUERRE

Le général Joffre, jusqu'ici commandant en chef des armées du Nord-Est, vient d'être nommé commandant en chef de toutes les armées françaises.

Des conseils de guerre, auxquels prennent part les délégués de la France, de l'Angleterre, de la Russie, de l'Italie, de la Belgique et de la Serbie, se tiennent maintenant au grand quartier général. Le dernier a eu lieu mercredi.

Il y a lieu de retenir sur notre front quelques attaques partielles des Allemands principalement concentrées sur divers points vers lesquels nous avons poussés notre offensive de septembre-octobre en Champagne. Il s'agit de tentatives isolées de l'ennemi durant les journées de lundi et de mardi sur une de nos positions avancées à l'est d'Auberive et au sud de Saint-Souplet d'une part, et une autre placée plus à l'ouest, entre la butte de Souain et Tahure. Quelques éléments ont été repris par les Allemands, mais notre contre-offensive immédiate nous a déjà réussi, et nous a rendus à nouveau maîtres de presque toute la position.

Notre armée d'Orient n'a pas encore été en contact avec les troupes du général von Gallwitz et les éléments d'information dont nous disposons dénotent que notre situation à Salonique ne s'aggrave nullement, bien au contraire. Toutes les attaques bulgares contre notre front ont échoué, et le repliement des échelons de nos forces s'opère avec beaucoup de méthode et sans de très grosses difficultés.

La retraite des Serbes sur l'Albanie continue, mais avec difficulté, à cause du froid et des routes impraticables ; elle est aussi gênée par la présence dans les rangs serbes d'environ 40.000 prisonniers autrichiens, pris lors de la première invasion de la Serbie par les Autrichiens.

Sur le front russe, des combats locaux sont seuls signalés sur le front de la Dvina, en particulier près de Dvinsk ; partout ailleurs, les deux adversaires restent blottis dans les tranchées.

Aucun détail n'est parvenu à propos de l'expédition russe contre la Bulgarie. Au reste, il ne convient pas de préciser le mode, le moment et l'extension de cette expédition.

En Italie, la bataille autour de Gorizia conserve sa forme de guerre de siège ; nos alliés bombardent toute la ligne ennemie pendant que leur infanterie, par de lents et pénibles cheminements, fait tomber une à une les défenses autrichiennes.

Le corps expéditionnaire anglo-indien qui se dirigeait sur Bagdad a dû opérer une retraite volontaire après avoir infligé un échec aux Turcs. Ces derniers n'avaient pas été toutefois mis hors de cause, et d'autre part, les Anglais étaient à court d'approvisionnements et surtout manquaient d'eau.

QUESTIONS DU JOUR

La Mobilisation Agricole

Dans le très remarquable discours qu'il a prononcé à la Chambre des députés le 30 novembre dernier, le général Galliéni, ministre de la Guerre, a déclaré qu'il admettait, avec son honorable collègue, M. Méline, « comme un principe incontestable que les travaux agricoles intéressaient au premier chef la défense nationale ». Et après avoir expliqué ce qu'il avait déjà fait pour aider l'agriculture, le général a ajouté :

« Les commandants de subdivisions et de dépôts ont reçu des instructions formelles pour se tenir en relations constantes avec les préfets, les maires, les autorités locales, de manière à parer, dans la mesure du possible, à tous les besoins qui leur sont signalés.

« Enfin, de concert avec M. Méline, nous préparons une véritable mobilisation agricole pour le printemps prochain. »

Les paroles du général Galliéni — que la Chambre a unanimement applaudies — auront un profond retentissement dans nos campagnes et réagiront, nous en avons la certitude, contre le découragement qui commençait à s'y manifester.

L'agriculture tient une place prépondérante dans la vie économique de notre pays ; c'est d'elle, en effet, que proviennent nos principales ressources, et c'est en cela que sa prospérité se trouve si étroitement liée à toutes les questions qui, de près ou de loin, touchent à la défense nationale.

S'il fallait donner une preuve décisive de cette vérité, la statistique de la production agricole française, publiée par le *Journal officiel* du 24 novembre dernier, nous la fournirait.

Voici, d'ailleurs, le tableau que nous dégageons de cette statistique officielle :

Production alimentaire de la France en 1914

Produits	Milliers Millions	
	de quintaux	de francs
Céréales à pain	99.194	2.584
Tubercules.....	137.793	1.134
Légumes frais et secs	9.538	540
Cultures fruitières.....	29.915	293
Cultures industrielles.....	62.855	227
Cultures diverses.....	»	234
Viande de boucherie.....	20.479	4.198
Lait et produits dérivés.....	»	1.505
Oeufs et volailles.....	»	417
Production viticole (en milliers d'hectolitres).....	59.981	1.095
Total.....		12.177

Ces 12 milliards 177 millions de francs ne représentent que la valeur des denrées destinées à l'alimentation humaine — d'après leurs prix moyens de gros — et ne comprennent point : 3 milliards 807 millions de francs de fourrages et plantes fourragères diverses, 983 millions d'avoine, 121 millions de maïs, etc..., réservés à la nourriture des animaux.

En ajoutant aux chiffres précédents le produit des dépouilles d'animaux de boucherie : laines, peaux et abats, la valeur des pailles et des fumiers et celle du travail des chevaux et du bétail de ferme, on arrive à un chiffre d'ensemble de plus de 18 milliards de francs, et ce total a d'autant plus d'importance qu'il se renouvelle chaque année en provoquant, à l'intérieur du pays, un courant de transactions commerciales qui constituent les trois quarts de l'activité économique de la France.

En ce qui concerne la viande de boucherie, les très intéressants travaux de MM. Alfred Massé,

Dariac et Henri Cosnier nous permettent d'admettre qu'en temps normal l'élevage national livre chaque année, à la consommation, 20.478.800 quintaux de viande abattue, dont 10.321.600 quintaux de bœufs, vaches et veaux ; 8.200.000 quintaux de porcs, et 1.957.000 quintaux de moutons et d'agneaux : le tout en poids net aux abattoirs.

En admettant ces chiffres pour l'année 1914 et en évaluant le prix moyen de gros à 2 fr. 05 le kilo, nous restons au-dessous de la vérité, car, du chef de la guerre, la consommation a augmenté, ainsi que les prix de vente.

Malgré cette énorme production, notre pays, qui se suffisait presque à lui-même pour son alimentation — car la moyenne de l'excédent de ses importations sur ses exportations alimentaires n'avait été que de 63 millions de francs pour la période 1905-1913 — a subi, en 1914, un déficit de 913 millions, qu'il a fallu combler par des achats à l'étranger.

Or, nos lecteurs savent qu'en raison de la pénurie de la main-d'œuvre agricole et des difficultés de diverses natures que les femmes et les vieillards restés dans les villages ont à surmonter pour assurer l'exploitation des terres, les récoltes de 1915 seront sensiblement inférieures, en quantité, à celles de l'année précédente.

C'est pour remédier à cette regrettable situation et donner à l'agriculture les secours que les circonstances actuelles rendent absolument indispensables, que M. Thierry, sous-secrétaire d'Etat du ravitaillement et de l'intendance, vient de créer les « Comités régionaux d'action économique » dont nous avons exposé ici-même le futur mécanisme.

Dans le rapport qu'il a adressé le 9 novembre dernier au président de la République, M. Méline disait : « Tout le monde reconnaît qu'il est plus que jamais indispensable de tirer du sol français, pour l'alimentation de l'armée et de la population, le maximum de ce qu'il peut produire ; c'est la manière la plus efficace d'enrayer la hausse continue des produits alimentaires. »

C'est exact, mais pour obtenir ce résultat, il fallait l'adhésion du ministre de la Guerre, puisque les événements concentrent dans ses mains toutes les forces vives du pays.

Le général Galliéni a promis un énergique concours à M. Méline : nous avons donc le droit d'espérer que le problème de la mobilisation agricole est maintenant en bonne voie de solution.

EDMOND THÉRY.

La Guerre de 1914 vue en son cours chaque semaine (1)

Sous ce titre, notre éminent confrère M. Paul Leroy-Beaulieu, directeur de *l'Economiste Français*, membre de l'Institut, vient de réunir en un volume la série des articles qu'il a publiés chaque semaine dans son journal du commencement d'août 1914 à la fin de juillet 1915.

Ces récits hebdomadaires, sobres et complets, résumés fidèlement, au fur et à mesure qu'ils se sont produits, les principaux faits d'ordre militaire, politique, diplomatique et économique se rattachant au conflit effroyable qui ensanglante l'Europe depuis plus de seize mois.

Le lecteur y trouvera l'histoire chronologique de tous les grands événements qui se sont succédés durant la première année de guerre, et il verra, au jour le jour, l'impression — bonne ou mauvaise, fondée ou injustifiée — que, sur le moment, chacun d'eux laissa tour à tour.

En parcourant le livre de M. Paul Leroy-Beaulieu, nous avons revécu les épisodes tragiques de

(1) Un vol. in-18, édité chez Delagrave, 15, rue Soufflot ; prix, broché : 3 fr. 50.

la lutte gigantesque dans laquelle notre belle France se comporte avec une vaillance et une énergie admirables : et ce n'est point sans fierté que nous avons, rétrospectivement, constaté la magnifique tenue de cette nation qui, toujours égale à soi-même, n'a pas connu une heure de découragement dans la sombre période de la fin août 1914, et qui, plus tard, sut se garder, aux jours des victoires, des emballements exagérés, des enthousiasmes prématurés.

Nous avons lu aussi avec émotion les quelques pages que notre confrère a consacrées à la mort glorieuse de son fils, le capitaine d'artillerie territoriale Pierre Leroy-Beaulieu, grièvement blessé le 13 janvier 1915 au nord de Soissons, et décédé à l'ambulance allemande d'Anizy-le-Château le 17 du même mois : sa fin héroïque força l'admiration de l'ennemi, qui lui rendit un hommage particulièrement précieux.

Le livre de M. Paul Leroy-Beaulieu apporte aux historiens une utile contribution en présentant la guerre telle qu'elle apparut chaque semaine au cours de son développement. Mais il offre pour tout le monde un intérêt puissant, par la nature même du sujet qu'il traite. Enfin, il est de nature à reconforter les plus pessimistes, car il démontre à l'évidence que notre pays ne s'est jamais mépris sur le caractère atroce de la guerre qui lui fut imposée, mais qu'il s'est fermement résolu à poursuivre la lutte jusqu'à la victoire finale, qui le récompensera de tous les sacrifices si noblement consentis.

E. T.

La Question du Sucre

A une des dernières séances de la Chambre des Députés, une question d'un très grand intérêt a été portée à la tribune par M. Théo Bretin, de Saône-et-Loire.

Mon honorable collègue, qui attribue le renchérissement considérable du prix du sucre à la spéculation, demandait au ministre du Commerce par quelles mesures il se proposait d'abaisser le cours de cette précieuse denrée ?

Par quelques interruptions, j'ai tenté de mettre en lumière les principales données du problème ; mais je n'ai pu m'expliquer suffisamment, car seuls M. Bretin et le ministre questionné avaient le droit de s'expliquer à la tribune.

Je n'ai pas insisté, d'ailleurs, car je savais où trouver un journal sérieux pour donner tous ses développements à une question qui intéresse vivement tous les Français.

M. Bretin n'avait eu en vue que les seuls intérêts des consommateurs : je vais essayer de traiter la question dans son ensemble, sans séparer les intérêts des producteurs, qu'ils soient cultivateurs ou fabricants de sucre, de ceux des consommateurs. En l'espèce, ces divers intérêts sont solidaires les uns des autres.

Au point de vue économique, je ne crois pas commettre une hérésie en affirmant que la rareté d'une marchandise très demandée est un des éléments essentiels de hausse : n'est-ce pas la loi d'airain de l'offre et de la demande qui joue en l'espèce ?

Or, il va m'être très facile de démontrer, d'une part, que la production du sucre français est très largement déficitaire cette année et, d'autre part, chacun sait que la consommation de cette denrée de première nécessité n'a guère tendance à diminuer.

En année normale, la production française du sucre est d'environ 800.000 tonnes. En 1914, à cause de l'invasion par les Boches des départements de la région du Nord, les plus gros producteurs, cette quantité tomba brusquement à 300.000 tonnes. Pour la campagne, actuellement achevée,

ou presque, la production ne dépassera pas 130.000 tonnes.

Par suite d'une récolte betteravière désastreusement déficitaire, la fabrication du sucre n'aura duré qu'un mois en moyenne en 1915, au lieu de 90 à 100 jours en année normale, et sur les 210 sucreries françaises qui travaillaient d'habitude, 70 seulement ont fabriqué cette campagne-ci. Ainsi, par exemple, dans mon arrondissement, telle sucrerie coopérative agricole, c'est-à-dire appartenant exclusivement à des cultivateurs ne mettant en œuvre que les betteraves de leurs champs, travaillait environ 24 millions de kilos de betteraves pour 820 hectares ; en 1915, 6 millions seulement. C'est-à-dire qu'elle a fait 6.000 sacs de sucre au lieu de 24.000, soit le quart. En année normale, cette sucrerie râpait 350.000 kilos de betteraves par jour ; cette année, 150.000 kilos, pas la moitié, et avec des frais généraux beaucoup plus élevés que les autres années ! Cette augmentation considérable des frais généraux ne s'explique pas seulement par l'insuffisance numérique, mais aussi par la qualité plus que médiocre d'ouvriers racolés ou petit bonheur et d'une instabilité désolante. En outre, le charbon, qui coûtait, rendu à l'usine, 28 fr. en 1914, est à 72 fr. cette année ; le coke est à 85 ou 90 fr., au lieu de 38 en 1914 ; le sac de toile coûte 1 fr. 60, au lieu de 0 fr. 70 centimes. Et tous les autres produits ont subi semblable majoration de prix. De plus, les chauffeurs, qu'il a fallu improviser, faisaient consommer 140 à 150 kilos de charbon à la tonne de betteraves, au lieu de 90 à 100 kilos, année ordinaire.

Le ralentissement de la fabrication a causé une altération fréquente des jus, la fermentation butyrique.

Sur 35 jours de marche (au lieu de 90 à 100 jours, année normale), cette usine a été arrêtée 12 jours par manque de main-d'œuvre et la perte sèche peut être évaluée, pour cette seule raison, de 1.000 à 1.500 francs par jour.

Le rendement moyen à l'hectare a été de 9.000 kilos dans cette région de culture intensive, habitée à des rendements de 30 à 35.000 kilos ! Aussi, le directeur de cette sucrerie coopérative de W.... un technicien de toute première valeur, estime-t-il qu'il vaudrait mieux fermer l'usine que de continuer à travailler dans des conditions aussi désastreuses, car les frais s'élèvent à 30 fr. au minimum, par sac de sucre, au lieu de 11 à 12 fr. précédemment. Les cultivateurs syndiqués, seuls propriétaires de cette sucrerie coopérative, sont des moyens et petits fermiers ; très peu de propriétaires ou grands fermiers. Ils sont découragés et ne veulent plus planter de betteraves au mois d'avril prochain ! Et voilà pourtant un exemple où il n'y a aucun intermédiaire entre producteur et consommateur ; où toutes les issues de la fabrication restent aux producteurs. Et nous enregistrons, malgré le très haut prix du sucre, une perte au lieu d'un bénéfice ! J'ai cité longuement cet exemple parce qu'il me semble topique.

Encore dans la même région, à V...., culture très intensive, la sucrerie qui râpe 90 à 100 millions de betteraves par an, fera, cette année, 30 millions à grand-peine !

Je pourrais citer indifféremment les usines de presque toute la région du Nord, où le rendement fut également déficitaire, malgré les façons culturales les meilleures et un emploi d'engrais large et judicieux.

Ce déficit est dû à l'apparition d'un parasite, le cercospora, qui a empêché le développement de la racine pendant les mois de juillet, août et septembre, durant lesquels elle augmente habituellement le plus en poids et en sucre.

A la vérité, la richesse saccharine fut sensiblement la même, à peu près 14 % ; mais l'extraction de ce sucre fut rendue beaucoup plus difficile, plus

irrégulière et plus faible pour diverses causes dont les principales sont :

1° Une plante plus petite, plus racineuse, plus difficile à travailler ;

2° Une proportion plus élevée d'azote ammoniacal et amidique et d'azote nuisible produisant, pendant l'évaporation, des pertes d'alcalinité et de polarisation et une plus grande proportion de mélasse au détriment du rendement en sucre blanc n° 3 ;

3° Insuffisance des animaux de trait et des véhicules, d'où arrêt ou insuffisance de l'approvisionnement en betteraves, ralentissement de la diffusion et, de ce fait, fermentation des jus avant l'extraction complète du sucre ;

4° Pénurie excessive de main-d'œuvre, trop chagante et trop malhabile aussi. A ce sujet, je veux citer ce fait d'une très grande et très prospère sucrerie coopérative agricole de l'Oise, celle de Fr..., une véritable usine modèle et qui, sur 150 ouvriers amenés avec peine de Paris, n'en avait plus que 3 seulement deux jours après. A un travail bien rémunéré ils avaient préféré l'oisiveté avec la misère ! Cette sucrerie de Fr..., allait cesser de fabriquer, sans l'initiative heureuse d'un colonel d'infanterie coloniale dont le régiment était au repos dans ce village de la zone des armées et qui autorisa 40 hommes de bonne volonté à travailler pour cette sucrerie.

Ah ! si ce chef intelligent avait eu beaucoup d'émules ! Que de pertes, que de désastres eussent été évités aux cultures de la région du Nord où les bras ont manqué dans toutes les exploitations agricoles, malgré la présence continuelle de troupes au repos !

Mais je reprends mon exposé en disant que, pour toutes ces causes, le rendement de la betterave en sucre, variable entre 15 et 16 % en année normale, est tombé à 13,5 % en 1915.

Je pourrais multiplier les exemples ; mais je conclus que dans les centres français de grosse production, quoique les betteraves aient été payées, cette année, un très bon prix aux cultivateurs, ceux-ci sont loin de récupérer les frais considérables nécessités par cette culture. Les marchés se sont, en effet, établis, pour la campagne de 1915, sur un prix oscillant, suivant la concurrence de la distillerie qui emploie la même matière première, entre 45, 50 et même 55 fr. la tonne en certains centres privilégiés du Pas-de-Calais. Tablons sur un prix moyen de 50 fr. et pour le rendement de 13.000 kilos. Les cultivateurs réaliseront donc 650 fr. à l'hectare et il m'est facile d'établir (mais j'ai déjà été trop long) que pour rémunérer le travail et tous les frais de cette culture délicate, il faut, dans la région du Nord, réaliser 850 fr. à 900 fr., selon les baux et la main-d'œuvre.

Les doléances sont donc nombreuses et quoique je n'aie pas l'habitude de broyer du noir, j'ai bien peur de voir la région du Nord abandonner cette industrie agricole par excellence. Et c'est pourtant grâce à elle seule que nous obtenons les forts rendements en blé, d'où le pain bon marché, et ces magnifiques et nombreux troupeaux, d'où viande abondante !

(A suivre.)

Dr DELPIERRE,
Député de l'Oise,
Président du groupe parlementaire
de défense des intérêts économiques
de la région du Nord.

La Lutte contre l'Alcoolisme en Russie

Depuis quelques années déjà, — dit M. Lauwick, professeur à l'Université de Gand et secrétaire général de la Société d'Etudes Belgo-Russes, dans une étude sur la *Lutte contre l'alcoolisme en Russie*, — l'opinion publique s'était émue de voir les finances du grand Empire slave, notre allié, dé-

pendre si étroitement de l'un des vices les plus ancrés dans la vie russe. Ce n'était pas seulement dans le monde des savants, des politiciens, des hommes d'études que l'on se préoccupait du développement de la plaie de l'alcoolisme. C'étaient les classes populaires elles-mêmes et leurs représentants au Parlement, qui réclamaient énergiquement que l'on prit des mesures sérieuses afin de combattre le mal.

C'est, en effet, sur l'intervention des députés paysans que la Douma vota, en 1913, une loi limitant la durée d'ouverture des débits d'alcool et apportant diverses restrictions à la vente du « poison ». Le Conseil de l'Empire approuva la loi votée par la Douma, tout en renforçant ses dispositions par l'autorisation donnée aux communes rurales et aux administrations urbaines de prendre des décisions valables pour trois ans, et tendant à prohiber la vente de l'alcool sur leur territoire. Afin que des majorités antialcooliques pussent se former sur ces décisions, la loi accorda aux femmes le droit de prendre part aux délibérations et aux votes.

Pressé qu'il était par l'opinion publique, le Conseil de l'Empire avait renchéri sur les dispositions prises par la Douma, et malgré l'opposition du comte Kokowtsoff, alors premier ministre. Sur ces entrefaites, ce dernier quittait le pouvoir qu'il avait exercé pendant près de dix ans, au plus grand avantage des finances de l'Empire.

C'est à ce moment, — comme le mentionnait notre Directeur M. Edmond Théry dans un article sur le *Monopole de l'alcool en Russie* paru dans l'*Economiste Européen* du 20 février 1914, — que l'empereur Nicolas fit connaître, dans un rescrit impérial adressé au nouveau ministre des Finances, M. Bark, au moment de sa nomination, son vif désir de voir le Gouvernement combattre sérieusement l'alcoolisme. Le document impérial, qui constituait une injonction d'abandonner le système du monopole existant depuis 1895, eut un immense écho dans tout l'Empire. Partout les assemblées paysannes se réunirent pour voter des motions demandant la fermeture de débits d'alcool. Un nombre de communes de plus en plus considérable prirent des décisions identiques, et c'est ainsi que, au moment où la guerre allait éclater, de 700 à 1.000 décisions de ce genre étaient prises mensuellement.

Mais la consommation de l'alcool était-elle donc très élevée en Russie ? Ce pays était-il, sous ce rapport, dans une situation défavorable vis-à-vis des autres nations ? Et s'il n'en était pas ainsi, pourquoi la question de l'alcool y était-elle grave ?

A ces questions, M. Lauwick répond en disant que le Russe ne boit pas plus d'alcool que les autres peuples en général, mais il le boit mal. Tandis que l'Occidental prend de l'alcool régulièrement, un petit peu chaque jour, évitant ainsi l'ivresse, le paysan et l'ouvrier russes buvaient par à-coups, très souvent à jeun, le matin par exemple. On devine les conséquences. D'autre part, l'ouvrier russe buvait sans songer à ce que l'alcool absorbait de son maigre budget. Ce point est important, car il ne suffit pas de constater que tel peuple absorbe moins d'alcool que tel autre pour tirer ensuite des conclusions favorables au premier ; il faut encore comparer ce que chacun d'eux dépense, sur le montant de ses ressources, à satisfaire cette passion.

En d'autres termes, chaque Russe, grand ou petit, homme ou femme, en buvant pour 16 francs d'alcool par tête (sans compter ce qu'il laissait aux débits clandestins), ne dépensait-il pas une somme relativement plus forte que les autres peuples, en tenant compte, d'une part, de ses revenus plus modestes et, de l'autre, de sa consommation restreinte de produits alimentaires tels que le blé et le sucre, par exemple ?

Sait-on, en effet, que le peuple russe, qui est avec les Américains du Nord le plus gros producteur de

froment du monde, est un de ceux qui en mangent le moins ? Son extrême pauvreté le force généralement à en vendre la plus grande partie — parce qu'il est trop cher — et à se nourrir de seigle. De plus la Russie est, avec l'Allemagne, et grâce à ses admirables terres noires, le plus gros producteur de sucre de betteraves du monde. Et pourtant, chaque Russe ne consommait encore dernièrement par an que 14 1/2 livres de 450 grammes de sucre, tandis que ce chiffre était de 97 en Angleterre, de 64 en Suisse, de 34 en France. Il semble donc bien que c'était au détriment d'une alimentation saine et riche que se formait, chez le Russe, le budget de l'alcool.

En somme, au début de la guerre, et afin d'assurer l'accomplissement rapide de la mobilisation, le gouvernement russe, fort des décisions prises par les communes et dont il a été parlé plus haut, a interdit immédiatement la vente de l'alcool dans tout l'Empire. Pareille mesure avait été déjà prise au début de la guerre d'Orient, mais cette fois le gouvernement a résolu de la rendre applicable pendant toute la durée des hostilités. L'Ordonnance prise à ce sujet fut définitivement approuvée par l'okase de l'empereur en date des 13/26 octobre 1914. Le ministre des Finances était autorisé, par cet okase, à permettre la vente de l'alcool dans les hôtels et restaurants importants (ces mesures de faveur furent rapportées par la suite), ainsi que dans les buffets des clubs et des Sociétés privées. Le débit des vins était permis dans les villes seulement, et pourvu qu'il s'agisse de vins titrant moins de 16 degrés, ce qui excluait la vente du champagne ; quant à la bière, la vente n'en était autorisée que dans les villes.

C'était donc, dans les campagnes, l'interdiction de la vente de toute boisson forte quelle qu'elle fût. Ces mesures prohibitives, qui constituaient une révolution formidable dans les mœurs du pays, furent accueillies avec un enthousiasme patriotique par l'immense majorité des corps constitués et des autorités locales, et nulle part la brusque et complète fermeture des débits d'alcool ne donna lieu à des manifestations hostiles.

La presse fut unanime pour combler de fleurs le ministre des Finances et l'encourager à persévérer dans la voie de prohibition en l'étendant aux autres espèces de boissons alcoolisées. C'est donc sous la pression du sentiment public que l'empereur prit l'okase du 13/26 octobre, lequel dispose que les autorités locales ont le droit de prendre des décisions tendant à interdire sur leur territoire tout débit de boissons titrant plus de 2 degrés d'alcool pur. Dans leur ardeur patriotique, la plupart des municipalités ont pris, après approbation des gouverneurs de province, des décisions de ce genre qui ont eu pour effet de prohiber la vente du vin et de la bière dans l'immense majorité des villes de l'Empire. Aussi l'étranger est-il fort étonné de ne plus trouver, même dans les hôtels internationaux de premier ordre, que des boissons hygiéniques, telles que le kwass (espèce de cidre fait de fruits ou de grain) et des eaux minérales.

Dans certains cas, l'autorité supérieure avait cru devoir réfréner l'ardeur des néophytes de l'antialcoolisme en retardant l'autorisation des décisions des autorités municipales, mais elle a dû finir par céder.

Comment apprécier ce grand geste ? Comment l'envisager au point de vue financier, c'est-à-dire au point de vue de l'Etat vendeur ? Comment le considérer au point de vue du peuple consommateur, au point de vue moral et économique ? Quels sont les premiers résultats de la prohibition de l'alcool — autant que l'on puisse déjà les apprécier ?

Il faut se montrer dans cette appréciation très circonspect, observe M. Lauwick, l'expérience de la prohibition n'étant pas encore assez longue pour

que l'on puisse se former une opinion décisive à son sujet. Vit-on jamais, d'ailleurs, un grand Etat engagé dans une lutte mortelle renoncer à une source de revenus fournissant près du quart de son budget ?

En tout cas, il s'agit de trouver, chaque année, de 1.600 à 1.700 millions de francs de ressources nouvelles et régulières. Le ministre des Finances s'est déjà adressé, à cet effet, aux impôts directs, principalement à l'impôt industriel, aux droits d'enregistrement et de timbre. Il a eu également recours à une majoration assez sensible des taxes postales et télégraphiques, des tarifs de chemins de fer, ainsi que des droits d'accise sur le tabac, le pétrole, les allumettes, etc. Mais comme toutes ces ressources nouvelles sont encore insuffisantes, il est question d'établir des monopoles nouveaux. On compte surtout sur l'impôt global et progressif sur le revenu, auquel les précédentes législations s'étaient montrées favorables.

Par contre, les premiers résultats de l'abstinence forcée, au point de vue moral, économique et hygiénique, ont été très encourageants.

Au point de vue moral, on est unanime à reconnaître que la condition de la femme, à la campagne surtout, s'est améliorée d'une façon remarquable. De son côté, le ministre de la Justice observe une diminution incontestable de la criminalité depuis le début de la guerre, c'est-à-dire depuis la prohibition de l'alcool.

Si l'on apprécie les effets de la mesure au point de vue économique, on constate que cette mesure a donné au paysan et à l'ouvrier beaucoup plus qu'elle n'a enlevé à l'Etat. Depuis qu'ils ne peuvent plus boire, les paysans ont de l'argent en quantité plus que suffisante. C'est parce qu'il en est ainsi que le prix des denrées alimentaires augmente considérablement. Les paysans, autrefois obligés de vendre leur froment, leur beurre, leurs œufs, afin de se payer des flacons d'alcool, préfèrent aujourd'hui consommer eux-mêmes leurs produits alimentaires. Dans telle région fort riche, par exemple, les volailles sont à peu près introuvables, même en y mettant le prix. Et n'est-il pas tout à fait remarquable de constater que l'impossibilité d'exporter les céréales par suite de la fermeture des Dardanelles n'ait pas fait baisser leur prix sur les marchés intérieurs ? C'est, au contraire, une hausse considérable que l'on y enregistre. Et pourtant la récolte de l'an passé a été très satisfaisante. Le fait est dû à un accroissement de la consommation intérieure, qui est le résultat de l'augmentation des ressources procurées par l'abstinence.

Veut-on un indice de la prospérité économique que la prohibition de l'alcool a valu aux classes populaires ? C'est l'augmentation continue et progressive des dépôts aux Caisses d'Épargne. Tandis que l'excédent des dépôts sur les retraites atteignait péniblement, avant la guerre, de 10 à 12 millions de roubles par mois, il s'élève actuellement à 50 ou 60 millions de roubles.

Les Compagnies d'assurances contre l'incendie remarquent, de leur côté, qu'il y a, maintenant, beaucoup moins de sinistres. D'autre part, le rendement en travail de l'ouvrier est en forte amélioration. Dans les charbonnages du Donetz, par exemple, l'ouvrier abatteur, qui descendait dans la mine environ dix-huit fois par mois, y descend vingt deux ou vingt-trois fois depuis la suppression de la vente de l'alcool. Dans l'industrie cotonnière, la production moyenne de l'ouvrier a augmenté de 2 1/2 % pendant le second semestre de 1914, et le Département de l'Industrie a également remarqué que les caisses de maladies, chargées d'accorder des secours aux ouvriers malades, voient leurs dépenses diminuer fortement depuis le début de la guerre.

Même appréciation favorable chez les industriels : « Plus de rixes, plus de grèves, disent-ils,

depuis que nos ouvriers ne sont plus ivres. » Et d'après une enquête faite par les soins de l'Association des industriels et des fabricants du rayon industriel de Moscou, la puissance de travail des ouvriers recensés a augmenté d'environ 7 pour 100.

Si l'on passe au côté hygiénique, on se trouve en présence de déclarations fort intéressantes de sommités médicales qui mentionnent que les cas d'aliénation mentale sont en recul appréciable, et les suicides sont en diminution.

Cependant la prohibition n'a pas empêché le développement de l'usage des succédanés de l'alcool potable, tels que : alcools industriels, acide méthyle, vitriol, etc., auxquels les alcooliques invétérés seuls avaient autrefois recours. Des mesures sévères sont prises pour enrayer ce mal. Les bouteilles d'alcool à brûler, livrées par l'Etat, qui seul les débite, portent maintenant des étiquettes sur lesquelles se détache, en gros caractères, le mot « poison ». Il faut aussi compter avec la fraude, c'est-à-dire avec la fabrication et la vente clandestines de l'alcool.

Les abus persistent donc, et les causes profondes du mal sont la misère et l'ignorance. Il faut donc instruire le peuple, car il appréciera alors des plaisirs plus relevés, tels que la lecture, la promenade, la musique, les jeux, les spectacles. Il convient aussi d'améliorer les conditions du logement des ouvriers. Des comités de tempérance existent bien qui peuvent organiser des lieux de divertissement, ouvrir des restaurants et des cafés de tempérance, etc. Le bilan de leur activité est intéressant, mais leurs ressources sont insuffisantes, et leurs subsides, qu'ils reçoivent du gouvernement, trop restreints.

Néanmoins, les résultats obtenus par la prohibition de l'alcool sont suffisamment encourageants pour que l'on continue, et « cette prohibition, dit « sous forme de conclusion M. Lauwick, est la première victoire remportée par la nation russe ; elle l'a remportée sur elle-même, en attendant « de gagner la seconde, qui l'affranchira du joug « allemand. »

Georges BOURGAREL.

INFORMATIONS DIVERSES

FRANCE

Situation hebdomadaire de la BANQUE DE FRANCE

PARIS ET SUCCURSALES	2 décemb. 1915	9 décemb. 1915
ACTIF		
Encaisse de la Banque :		
Or.....	4.877.514.686	4.940.025.348
Argent.....	358.608.738	356.499.623
	5.236.123.425	5.296.524.971
Disponibilité à l'étranger.....	981.263.415	978.431.588
Effets échus hier à recevoir à ce jour.....	770.526	146.366
Portefeuille Paris { Effets Paris.....	101.190.594	115.284.751
{ Effets Etranger.....	2.239.091	1.304.729
Portefeuilles des succursales { Effets du Trésor.....	422.744	335.006
{ Paris.....	219.903.047	200.129.997
{ Succursales.....	899.767.092	895.634.519
Effets prorogés { Paris.....	959.709.172	956.624.586
{ Succursales.....	4.290.000	4.290.000
Avances sur lingots à Paris.....	2	2
Avances sur lingots dans les succursales.....	461.432.647	166.420.125
Avances sur titres dans les succursales.....	417.013.165	459.536.368
Avances à l'Etat.....	200.000.000	200.000.000
Avances à l'Etat (Loi de 1914).....	7.400.000.000	7.400.000.000
Avances temporaires au Trésor public.....	1.269.150	869.150
Bons du Trésor français escomptés pour avances de l'Etat aux Gouvernements étrangers.....	595.000.000	595.000.000
Rentes de la Réserve.....	10.000.000	10.000.000
Rentes de la Réserve (ex-banques).....	2.980.750	2.980.750
Rentes disponibles.....	100.054.508	99.528.538
Rentes immobilisées.....	100.000.000	100.000.000
Hôtel et mobilier de la Banque.....	4.000.000	4.000.000
Immeubles des succursales.....	46.244.682	46.244.578
Depenses d'administration de la Banque et des succursales.....	9.818.507	11.100.580
Emploi de la réserve spéciale.....	8.407.092	8.407.092
Divers.....	331.002.005	314.982.367
Total.....	17.792.888.615	17.867.976.066

PASSIF		2 décembre	9 décembre
Capital de la Banque.....		182.500.000	182.500.000
Bénéfices en additions au capital.....		8.450.697	8.450.697
Reserves { Loi du 17 mai 1834.....		10.000.000	10.000.000
{ Ex-banques département. mobilières } Loi du 9 juin 1857.....		2.980.750	2.980.750
Reserve immobilière de la Banque.....		9.125.000	9.125.000
Reserve spéciale.....		4.000.000	4.000.000
Billets au porteur en circulation.....		8.407.444	8.407.444
Arrerages de valeurs déposées.....	14.290.994.425	14.070.471.390	14.070.471.390
Billets à ordre et récépissés.....		33.179.834	33.574.511
Compte courant du Trésor (*).....		9.905.540	10.677.835
Comptes courants de Paris.....		101.801.582	155.849.134
Comptes courants dans les succursales.....	1.908.902.422	2.188.053.762	2.188.053.762
Dividendes à payer.....		781.281.974	752.400.592
Escompte et intérêts divers.....		3.173.982	3.061.337
Récompte du dernier semestre.....		40.668.230	41.588.410
Divers.....		3.123.016	3.123.016
		394.393.715	383.712.184
Total.....	17.792.888.615	17.867.976.066	17.867.976.066

Comparaison avec les années précédentes

	14 déc. 1911	12 déc. 1912	11 déc. 1913	30 juillet 1914	9 déc. 1915
	millions	millions	millions	millions	millions
Circulation.....	5.254.0	5.522.2	6.683.2	14.070.4	14.070.4
Encaisse or.....	3.212.0	3.205.1	3.520.0	4.141.3	4.940.0
— argent.....	806.2	725.8	640.3	625.3	356.5
Portefeuille.....	1.257.5	1.528.9	1.413.0	2.444.2	2.169.6
Avances aux partic. { à l'Etat.....	180.0	200.0	200.0	743.8	602.7
{ Compt. cour. Trésor.....	274.5	236.4	214.3	382.6	155.8
— partic.....	560.6	594.7	665.2	947.6	2.940.4
Taux d'escompte.....	3 0/0	4 0/0	4 0/0	4 1/2 0/0	5 0/0

(*) Réserve faite des résultats généraux des Versements à l'Emprunt 50,0 de la Défense Nationale que le Trésor centralise directement jusqu'à la clôture de la souscription.

L'Emprunt pour la Victoire. — Les souscripteurs à l'Emprunt pour la Victoire affluent à tous les guichets où les demandes sont recevables, dans les villages les plus reculés de France comme dans les grands centres de population.

Rappelons que les nouvelles Rentes 5 % sont exemptes d'impôt, et non convertibles avant le 1^{er} janvier 1931. Elles sont offertes à 88 francs par 5 francs de rente, minimum de souscription.

Les 88 francs peuvent être payés en quatre termes (10 francs en souscrivant, 26 francs les 15 janvier, 15 février, 15 mars 1916), le rendement net est alors de 5 68 %.

Si la souscription est libérée immédiatement, le prix pour 5 francs de rente est 87 fr. 25, et le rendement net s'élève à 5 73 %.

Sur les rentes entièrement libérées, la Banque de France consent des avances, dans les conditions réglementaires, jusqu'à concurrence de 75 % de la valeur de ces rentes.

Comment peut-on souscrire ?

Il y a divers modes.

Si le souscripteur veut se libérer par termes, il doit verser du numéraire ;

S'il veut, au contraire, libérer immédiatement sa souscription, il peut verser du numéraire ou les titres suivants :

1^o Bons de la Défense nationale, déduction faite des intérêts payés d'avance et restant à courir ;

2^o Obligations de la Défense nationale, reçues pour 95 fr. 92 par 5 francs de revenu annuel ;

3^o Titres de rente 3 1/2 % amortissable libérés avant le 31 janvier 1915, et reçus pour 91 fr. 28 par 3 fr. 50 de rente ;

4^o Titres de rente 3 % perpétuelle (pour un tiers de la souscription) au prix de 66 francs par 3 francs de rente (soit 22 francs par franc de rente), le souscripteur ayant en outre droit au coupon du 1^{er} janvier 1916 attaché à ses titres.

Les déposants des Caisses d'épargne ordinaires et de la Caisse nationale d'épargne, qui souscrivent aux guichets de ces Caisses, peuvent effectuer, sur le montant de leur livret, un prélèvement immédiat jusqu'à concurrence de la moitié de leur souscription entière. Les souscriptions faites aux Caisses d'épargne doivent être libérées immédiatement.

L'élan du peuple français est magnifique, et il

ne fera que s'accroître encore jusqu'à la clôture de la souscription qui a été fixée à mercredi 15 décembre au plus tard. Car le devoir patriotique est là.

Nous devons apporter à la Patrie toutes nos réserves, toutes nos ressources, d'autant plus que ce n'est qu'une avance que nous lui consentons. L'intérêt même doit guider tous les détenteurs de capitaux disponibles, quels qu'ils soient, depuis les plus modestes épargnants jusqu'aux plus gros capitalistes, car ils n'auront pas de longtemps l'occasion de faire un aussi bon placement.

Nous devons donc tous travailler à l'œuvre commune ; tous nous devons fournir à l'Etat les moyens de donner à nos soldats toutes les armes, toutes les munitions, tous les approvisionnements qui leur sont nécessaires pour vaincre. Et plus les milliards s'accumuleront, plus tôt viendra l'heure de la Victoire décisive.

Comités consultatifs d'action économique. — M. J. Thierry, sous-secrétaire d'Etat du Ravitaillement et de l'Intendance, a signé, le 3 décembre, l'Instruction générale portant organisation et fonctionnement des Comités consultatifs d'action économique, créés par le décret du 25 octobre 1915. Voici les observations générales qui ont paru à cet égard à l'Officiel du 5 décembre :

L'état de guerre et l'occupation par l'ennemi de la région la plus industrielle de la France ont pour conséquence de modifier les manifestations de la vie économique du pays.

La première des préoccupations doit être de fournir à la nation armée les moyens d'action qui lui sont nécessaires, de constituer et d'entretenir les approvisionnements de toute nature indispensables à la satisfaction de ses besoins.

L'administration de la guerre est devenue le principal consommateur de produits et denrées nationaux. Non seulement elle absorbe la production normale de certaines industries, comme l'industrie métallurgique, celle des tissus et des cuirs, mais encore elle a dû intensifier cette production pour répondre à des nécessités sans cesse croissantes. Sous son action, d'autres industries, comme l'industrie chimique, ont pris un développement qu'elles n'avaient pas encore atteint. Seules, les industries ne travaillant pas pour la guerre sont totalement ou partiellement paralysées.

En même temps, le département de la guerre doit garder la haute main sur les transports par chemins de fer et sur le mouvement des ports, si intéressants pour le commerce, par suite de l'obligation de faire face avant tout aux nécessités d'ordre militaire. La préoccupation de conserver sur le territoire les ressources destinées aux armées et d'empêcher l'approvisionnement de l'ennemi, amène également son intervention prépondérante dans toutes les questions d'exportation.

Il en résulte qu'aucun des problèmes d'ordre économique qui se posent à l'heure actuelle n'est indifférent au département de la guerre et que seuls pourraient être résolus, sans son intervention, les problèmes intéressant les industries ne travaillant pas pour la guerre.

D'un autre côté, la mobilisation générale a incorporé dans l'armée toutes les forces vives de la nation enlevées ainsi à leurs travaux habituels. S'il est indispensable que ces forces soient avant tout appliquées à la défense militaire, il n'est pas moins essentiel que celles qui se trouvent momentanément disponibles soient employées aux tâches qui intéressent la résistance du pays. L'autorité militaire peut, seule, prendre à cet effet, les mesures nécessaires.

Indépendamment des ouvriers non mobilisés ou des réfugiés qui devront être utilisés ; de la main-d'œuvre féminine qui devra, partout où cela sera possible, être employée ; de la main-d'œuvre étrangère ou coloniale qui devra être importée, l'utili-

sation plus intensive de la main-d'œuvre fournie par les hommes des dépôts, à titre temporaire s'il s'agit d'hommes du service armé destinés à retourner au front, à plus longue échéance s'il s'agit d'auxiliaires, peut et doit être pratiquée.

Toutefois, ces résultats ne peuvent être atteints que par une coopération étroite des différents départements ministériels, qui seuls peuvent prendre en parfaite connaissance de cause les décisions d'ordre général. D'autre part, l'examen des moyens les plus propres à maintenir et à stimuler la production nationale, comme à lui fournir en matières premières, en outillage et main-d'œuvre, les moyens d'action qui lui manquent, ne peut être centralisé.

Les organismes locaux, au courant des besoins comme des capacités de production des circonscriptions régionales auxquelles ils seraient rattachés, peuvent utilement rechercher et, le cas échéant, proposer aux pouvoirs publics les mesures nécessaires.

Ce triple rôle d'information, de coordination et, le cas échéant, de mise en œuvre de toutes les forces économiques de la nation sera rempli par les comités consultatifs d'action économique créés par le décret du 25 octobre 1915.

Leur rôle est nettement défini par le décret lui-même ; ils ont pour mission de rechercher les mesures propres à maintenir et à développer l'activité agricole, industrielle et commerciale de la région ; ils soumettent, à cet effet, au ministre de la Guerre toutes propositions qui leur paraissent justifiées.

Plus spécialement :

1^o En se plaçant à un point de vue général, les questions de transport, d'importation, d'exportation devront retenir l'attention des comités ; c'est à eux de signaler toutes les facilités quelconques qui peuvent être données au commerce, à l'industrie et à l'agriculture. Ils auront, notamment, à se préoccuper des dispositions à prendre pour relever la production française à un niveau normal ;

2^o Au point de vue local, ils examineront également les diverses branches de l'industrie de la région ; ils rechercheront les causes qui modifient leur fonctionnement normal, et indiqueront les mesures qu'il y aurait lieu d'adopter pour remettre en activité les usines en chômage ou intensifier la production de celles qui sont ouvertes.

De même, ils devront, au point de vue agricole, s'assurer que les terres sont cultivées et préconiser toutes les mesures à prendre pour assurer les divers travaux agricoles en temps utile.

3^o Les comités devront rechercher également si, par une meilleure répartition des sursis d'appel accordés dans la région, il ne serait pas possible d'obtenir une production économique plus intense.

L'utilisation rationnelle des ressources locales devra être envisagée ainsi que celle des matières premières qui se trouvent dans la région.

Les comités devront également préconiser toutes les mesures à prendre pour parer à l'augmentation du prix des denrées et pour concilier les intérêts du producteur et du consommateur.

4^o Enfin, les comités consultatifs devront renseigner l'administration de la guerre sur les ressources de toute nature des régions correspondantes et chercher à faciliter ainsi le ravitaillement des armées.

Il va de soi que ces diverses fonctions, exceptionnellement dévolues par l'état des hostilités au département de la guerre, ne seront pas exercées sans une entente continue avec les départements de l'agriculture, du commerce et du travail.

Le sous-secrétaire d'Etat de l'Intendance restera donc constamment en liaison avec ces trois départements, ceux-ci pouvant saisir directement les comités et être saisis directement par eux des questions les intéressant spécialement.

Enfin, le sous-secrétaire d'Etat de l'Intendance ne

voulant pas s'arroger au point de vue agricole, commercial ou du travail, d'autres attributions que celles que l'état de guerre lui impose provisoirement et jusqu'à la paix, tiendra la main à ce que les comités régionaux ne se saisissent que des questions économiques qui se trouvent ressortir momentanément du département de la guerre en même temps que des trois départements ministériels précités. De plus, tous pouvoirs sont conférés aux préfets présidents pour délimiter ainsi la fonction des comités régionaux.

En plus de ces comités, il a été prévu par ce même décret du 25 octobre 1915, la création de sous-comités départementaux, aussi M. Métin, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, considérant que la mission dévolue à ces sous-comités est identique à celle qui avait été attribuée aux commissions mixtes créées par le circulaire du ministre du Travail du 5 février 1915, a-t-il décidé, par une circulaire, adressée le 4 décembre à tous les préfets, qu'afin de ne pas multiplier les organes consultatifs ayant des attributions identiques, il y aura lieu de fusionner ces deux institutions en considérant les commissions mixtes, là où elles existent, comme les sous-comités départementaux prévus par l'article 6 du décret du 25 octobre 1915 et en les complétant par l'adjonction des représentants du département au comité régional qui n'en feraient pas encore partie.

Le renouvellement des Bons municipaux de la Ville de Paris. — Sur le rapport de M. Ernest Caron, présenté au nom de la commission des Emprunts et de la 1^{re} commission du Conseil municipal, le Conseil municipal de Paris a adopté le projet de délibération suivante :

« Le Conseil : Vu le mémoire de M. le préfet de la Seine en date du 1^{er} décembre 1915, relatif au remboursement ou au renouvellement des bons municipaux venant à échéance le 28 décembre 1915 et jours suivants, délibère :

« Article 1^{er}. — M. le préfet de la Seine est invité à solliciter des pouvoirs publics un décret rendu en Conseil d'Etat autorisant la Ville de Paris à renouveler à leur échéance aux mêmes conditions, pour une durée de six mois ou d'un an, les Bons municipaux qu'elle a émis en vertu des décrets des 7 novembre et 15 décembre 1914, 13 juillet et 6 août 1915. »

Les Bons dont il est question comprennent : 92 millions de francs de Bons à un an de date émis du 28 décembre 1915 au 2 février 1916, somme à laquelle il faut ajouter les intérêts, soit 5.060.000 francs ; et 56.163.100 francs de Bons à six mois émis conformément au décret du 13 juillet 1915, montant auquel il faut ajouter les intérêts représentant 1.474.281 francs. Soit, au total, 154.697.381 francs.

GRANDE-BRETAGNE

Bilan de la Banque d'Angleterre. — Le bilan de la Banque d'Angleterre, pour la semaine finissant le 1^{er} décembre, s'établit comme suit :

	Liv. sterl.
Département d'émission	
Billets émis	69.550.000
Dette de l'Etat	11.015.100
Autres garanties	7.434.900
Or monnayé et en lingots	51.100.000
	<u>69.550.000</u>
Département de Banque	
Capital social	14.552.000
Dépôts publics (y compris les comptes du Trésor, des Caisses d'Epargne, des agents de la Dette nationale, etc.)	50.361.000
Dépôts divers	93.525.000
Traites à 7 jours et diverses	16.000
Solde en excédent	3.281.000
	<u>161.735.000</u>

	Liv. sterl.
Garanties en valeurs d'Etat	29.840.000
Autres garanties	96.481.000
Billets en réserve	35.275.000
Or et argent monnayé en réserve	139.000
	<u>161.735.000</u>

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque d'Angleterre (Milliers de livres sterling)

Dates	Or monnayé et lingots	Circulation	Dépôts	Portefeuille avances et effets publics	Réserve	Rapport de la réserve aux engagements	Taux de l'escompte
6 août 1914	27.622	36.105	68.249	76.393	9.967	20.40	6 %
13 oct. 1915	59.956	32.561	168.767	140.667	45.845	27.16	5 %
20 —	58.885	32.573	144.509	117.514	44.762	30.97	»
27 novemb.	56.231	32.795	139.557	115.461	41.886	30.01	»
3 —	56.656	33.433	141.311	117.435	41.673	29.48	»
10 —	55.351	33.198	139.373	116.582	40.603	29.12	»
17 —	53.570	33.014	141.374	120.656	39.006	27.63	»
24 —	52.457	33.302	136.798	117.011	37.605	27.48	»
1 ^{er} déc.	51.339	34.275	143.902	126.321	35.414	24.61	»

L'impôt ouvrier en Angleterre. — Le chancelier de l'Echiquier M. Mac Kenna et M. Henderson ont discuté vendredi, avec les délégués des ouvriers et des patrons, les moyens de prélever un impôt sur le revenu en ce qui concerne les salaires hebdomadaires des travailleurs.

La question du charbon en Angleterre. — Le Board of Trade signale que la consommation du charbon dans les centres industriels augmente sans cesse, alors que, par suite des enrôlements des mineurs dans l'armée, l'extraction tend à diminuer. Il importe donc que les industriels s'approvisionnent dans d'autres bassins que ceux auxquels ils sont accoutumés et qu'ils passent des contrats avec les charbonnages, plutôt que de s'approvisionner sur le marché public, s'ils veulent s'assurer une fourniture ininterrompue.

Il se pourrait, suivant le Board of Trade, que de temps à autre on restreignit le nombre des permis d'exportation pour les charbons recherchés pour la consommation nationale.

ITALIE

La situation financière. — A la séance de la Chambre italienne de mardi, M. Carcano, ministre du Trésor, a exposé la situation financière. Il a montré que le budget définitif de l'exercice 1914-1915 se clôt par un déficit d'un milliard et 907 millions de lire, déficit qui a été provisoirement couvert par une dette flottante ou par d'autres moyens de trésorerie. Pour l'exercice 1915-1916, en tenant compte des dépenses établies jusqu'à la fin du mois dernier, et des recettes provenant tant du deuxième emprunt national (celui de juillet) que des ouvertures de crédit à l'étranger, on se trouve en présence d'une disponibilité, à ce jour, de 1 milliard 217.000.000 de lire. Cette somme n'est naturellement pas suffisante pour faire face aux dépenses ultérieures de la guerre, et il faudrait émettre un deuxième emprunt intérieur.

Les ressources nouvelles que procurent au Trésor les impôts créés ou accrus entre septembre 1914 et novembre 1915, représentant une plus-value annuelle de 375 millions.

Le ministre a dit ensuite, en parlant des conditions économiques générales du pays :

« Elles ne pouvaient pas ne pas se ressentir des effets de la guerre européenne ; mais, depuis le mois de mai, grâce surtout aux vertus et à l'énergie de la classe ouvrière, la vie économique est devenue plus active, plus vigoureuse, plus féconde, et si l'année agricole 1915 a été moins heureuse que les précédentes, on a eu, en revanche, à enregistrer une bonne reprise des revenus de l'industrie. »

Après avoir établi que la circulation des banques

d'émission est modérée, M. Carcano conclut en affirmant énergiquement que le peuple italien est disposé, comme les peuples alliés, à tous les efforts, à tous les sacrifices pour persévérer dans la voie glorieusement entreprise jusqu'à la pleine victoire. Le discours du ministre du Trésor a obtenu un grand succès. A la fin, le président du Conseil et un grand nombre de députés sont venus le féliciter.

ALLEMAGNE

Banque Impériale d'Allemagne. — Le bilan de la Banque Impériale d'Allemagne, au 30 novembre, accuse, sur celui du 23 novembre, les variations suivantes :

	23 novemb.	30 novemb.	Comparaison
	(En millions de marks)		
Encaisse or	2.435	2.435	»
— argent	39	37	— 2
Billets de l'Empire et bons des Caisses de prêts	557	669	+ 112
Portefeuille d'escompte	4.667	4.672	+ 5
Avances	13	16	+ 3
Portefeuille titres	32	35	+ 3
Circulation	5.765	5.999	+ 234
Dépôts	1.723	1.588	— 135

Statistique relative aux divers chapitres du bilan de la Banque Impériale d'Allemagne (Millions de marks).

Dates	Encaisse		Billets de l'Empire (1)	Circulation	Comptes courants et dépôts	Portefeuille	Avances	Taux de l'escompte
	Or	Argent						
31 juil. 1914	1.258	275	33	2.909	1.258	2.081	202	5 %
7 août 1915	1.478	118	97	3.897	1.879	3.737	226	6 %
7 octobre 1915	2.423	36	888	5.878	1.615	4.876	14	5 %
15 —	2.426	36	891	5.777	1.678	4.390	14	»
23 —	2.427	40	1.125	5.675	1.620	3.923	15	»
31 —	2.429	38	1.138	5.946	1.623	4.206	19	»
7 nov.	2.432	34	960	5.910	1.575	4.285	16	»
15 —	2.433	36	793	5.833	1.550	4.320	16	»
23 —	2.435	39	557	5.765	1.723	4.667	13	»
30 —	2.435	37	669	5.999	1.588	4.672	16	»

(1) Depuis le 7 août, les bons des Caisses de prêts (Darlehenskassenscheine) sont compris au bilan avec les billets de l'Empire (Reichskassenscheine).

La crise économique et alimentaire. — On signale de Suisse que le Gouvernement allemand a fait arrêter momentanément les envois de journaux à destination de l'étranger. Il veut autant que possible empêcher ou retarder la diffusion au dehors des nouvelles ou des commentaires sur la crise économique et alimentaire dans l'empire et peut-être plus encore les polémiques de presse qui décèlent un trouble croissant dans une grande partie de l'opinion publique.

Pour redresser les articles des journaux allemands dénonçant les difficultés de la vie, le Gouvernement impérial a décidé l'organisation d'un bureau de presse particulier qui aura pour tâche de fournir aux gazettes des informations sur toutes les questions intéressant le ravitaillement de la population civile.

Le journal agrarien *Deutsche Tageszeitung* estime que le gouvernement devrait aller plus loin et prescrire que toutes ces informations officielles devront être reproduites obligatoirement par les journaux qui, d'autre part, devront s'abstenir de toute critique.

En dépit des interdictions dont il vient d'être parlé, on annonce de Lausanne que la Commission du budget du Reichstag a tenu des réunions samedi et lundi, au cours desquelles la discussion a roulé sur la cherté des vivres. La censure alle-

mande a interdit la publication des discours prononcés à la séance de lundi matin par deux députés socialistes et un député conservateur, mais on sait qu'un député progressiste a déclaré :

« Les pommes de terre font défaut dans l'ouest de l'Allemagne. »

« Quant à la viande, notre parti avait prévu depuis longtemps que l'Allemagne en manquerait en cas de guerre, mais les agrariens contestaient cette affirmation. »

« Aujourd'hui, les événements nous donnent raison. L'introduction des cartes de viande est impossible. »

« En ce qui concerne le beurre, on ne peut qu'en réglementer la distribution, « si l'Allemagne est encore capable d'en produire. »

« Quoi qu'il en soit, nous sommes prêts à consentir tous les sacrifices pour tenir jusqu'au bout. »

Un député du centre a exprimé l'espoir que les disputes entre producteurs et consommateurs pourront être évitées. Il a ajouté :

« Il ne faut pas que le Gouvernement prenne des mesures trop sévères contre les paysans, particulièrement contre ceux du sud de l'Allemagne, qui veulent bien appartenir à l'Empire, mais ne veulent pas être « sous le talon des magistrats ». Sinon, de graves désordres sont à craindre dans cette région, qui est en partie sacrifiée. »

L'orateur a demandé énergiquement pour le sud de l'Allemagne une part des vivres qui seront importés par la voie du Danube.

M. Delbrück, secrétaire d'Etat de l'Intérieur, a pris la parole à la séance de l'après-midi. Il a refusé de répondre à diverses questions posées ; il a simplement tenu à constater que « les préfets ont fait tout leur devoir ». »

Abordant, au sujet du ravitaillement, la question de la graisse, le secrétaire d'Etat a reconnu qu'« elle est très compliquée ». Il a préconisé un système de partage équitable. Le Gouvernement mettra à la disposition des communes de la margarine à 1 mark 40 la livre, pour les familles pauvres. Tout le beurre existant en Allemagne sera réparti entre les différentes régions.

M. Helfferich, secrétaire d'Etat du Trésor, a prononcé ensuite un long discours, tendant à prouver que les vivres ont augmenté partout, même dans les pays ennemis. Il a ajouté :

« Le Gouvernement prend des mesures sérieuses mais j'invite la presse à cesser de critiquer comme elle le fait actuellement. »

M. Helfferich a déclaré que le Comité d'achats est dans l'impossibilité d'occuper 3.000 moulins « pour mouder les petites quantités de céréales dont l'Allemagne dispose ». »

Après l'intervention d'un député qui s'est écrié : « Toutes les phrases ne servent à rien », la Commission a décidé d'étudier dans sa prochaine séance « les moyens pratiques d'organiser le ravitaillement de l'Allemagne ». »

Les questions du socialiste Liebknecht. — Le député Liebknecht, en traitement à l'hôpital de Schöneberg, ne peut assister aux séances du Reichstag, mais il a adressé dix questions écrites, contrairement, d'ailleurs, à l'opinion de la majorité du parti socialiste.

Ces questions peuvent se résumer ainsi : Le Gouvernement est-il disposé à engager d'autres négociations de paix et à renoncer aux annexions ? Le Gouvernement est-il prêt à publier : 1^o les documents secrets relatifs aux pourparlers qui précéderont l'ultimatum de l'Autriche à la Serbie, le 23 juillet, et toutes les communications austro-allemandes, depuis le crime de Serajevo ; 2^o tous les documents secrets qui précéderont la violation de la neutralité du Luxembourg et de la Belgique ?

Le Gouvernement sait-il que tout le peuple réclame le contrôle de la politique extérieure de l'Allemagne, c'est-à-dire que la diplomatie secrète

soit soumise à un contrôle permanent et public? Le Gouvernement est-il prêt à saisir le Reichstag, dès cette session, du projet de loi qui consacre ce désir et rende le peuple maître de la guerre?

Le Gouvernement sait-il dans quelle misère économique se trouvent les grandes masses du peuple allemand par suite de la guerre? Ne prendra-t-il aucune mesure contre les spéculateurs?

Le Gouvernement est-il prêt, au cours de cette même session, à démocratiser la Constitution, la législation et l'administration du peuple allemand et, en particulier, à discuter la réforme électorale?

On a annoncé que le chancelier de l'Empire ne fera aucune réponse à ces questions.

Cependant, à l'heure où nous écrivons, le chancelier de l'Empire doit répondre, au Reichstag, à une interpellation sur les conditions de paix.

On aurait tort de croire que cette interpellation a lieu contre les intentions du Gouvernement impérial. Celui qui la dirige est, en effet, le socialiste Scheidemann, notoirement rallié au gouvernement, et très violent adversaire du petit groupe des opposants socialistes dont Liebknecht est le principal. Ce qui est vrai, c'est que M. de Bethmann-Hollweg est satisfait qu'on lui donne l'occasion de s'expliquer sur les conditions de paix, en ayant l'air d'y être forcé par le parti populaire.

On ne pourra pas ainsi reprocher au Gouvernement de l'Empire d'avoir pris de lui-même cette initiative.

Prohibition du transit de bétail à destination de l'Autriche. — Nous avons annoncé dans notre précédent numéro que le *Moniteur officiel de l'Empire* venait de publier un décret prohibant le transit des bœufs, moutons, chèvres, porcs, ainsi que des viandes de toute sorte et du beurre.

On mande maintenant de Copenhague que les Allemands ont arrêté tous les trains de bétail danois et scandinave à destination de l'Autriche. Cette mesure est attribuée à un traité secret austro-allemand aux termes duquel l'Autriche devra se ravitailler dans les Balkans, laissant à l'Allemagne seule le droit de se ravitailler au nord. Les acheteurs autrichiens du Danemark ont annulé toutes les demandes qu'ils avaient faites.

La confiscation des porcs en Bavière. — On avise de Genève, à la date du 4 décembre :

La libérale *Landtags Korrespondanz* annonce que le bruit a couru dans les cercles agricoles munichois que le gouvernement a l'intention de séquestrer tous les porcs.

Cette nouvelle a provoqué un vif mécontentement parmi les paysans, qui menacent d'abattre tous leurs porcs : l'effervescence est devenue telle que les autorités munichois se sont vues dans l'obligation de déclarer qu'elles n'avaient pas l'intention pour le moment de procéder à une telle confiscation.

Les subsides de guerre aux familles allemandes. — On écrit de Zurich que le mémoire adressé par l'office du Trésor allemand au Reichstag rend le gouvernement attentif à l'accroissement démesuré des subsides de guerre alloués aux familles des soldats mobilisés.

Tandis qu'en août 1914, ces subsides n'étaient que de 26.991.049 marks, ils ont atteint en septembre 1915 la somme considérable de 94.117.270 marks.

L'Allemagne a dépassé en 14 mois de guerre 878.126.474 marks en secours de cette espèce.

On sait que de toutes parts en Allemagne, on réclame une augmentation de ces allocations en rapport avec le renchérissement de la vie.

AUTRICHE-HONGRIE

La question de l'approvisionnement en Autriche et l'emprunt autrichien. — Un changement vient de se produire dans la composition du cabinet au-

trichien. Le ministre du Commerce et le ministre des Finances sont, en effet, remplacés.

A ce propos, la *Wiener Allgemeine Zeitung* vient d'écrire :

« L'ancien ministre de l'Intérieur et l'ancien ministre du Commerce sont directement responsables de toutes les erreurs commises par le cabinet autrichien dans les négociations difficiles et compliquées qui ont eu lieu avec Berlin et avec Budapest pour l'approvisionnement de l'Autriche. Ce sont des questions qui ont fait passer des moments assez graves, et qui n'ont pas suscité peu de discordes entre l'Autriche et la Hongrie. »

Le correspondant à Zurich de la *Tribuna* de Rome, en rapportant cette appréciation d'un grand journal autrichien, ajoute, toujours d'après le même organe :

« La disgrâce du ministre des Finances doit être probablement attribuée à l'échec relatif qu'a subi le dernier emprunt autrichien. Malgré le caractère « forcé » que le ministre lui avait donné, cet emprunt n'a pas réussi à atteindre, tant s'en faut, le montant qu'on espérait.

« Il semble, en outre, que le ministre des Finances ait commis, dans l'organisation ou plutôt dans la façon dont il a imposé son emprunt, des opérations qui sont de nature à mettre en péril l'avenir économique de l'Autriche.

« Le choix des nouveaux ministres, Von Letz et Von Spitzmüller, signifie que, même sur ce terrain, l'Autriche a voulu suivre l'exemple allemand, en confiant la direction de ses finances et de son commerce à des hommes qui les connaissent à fond. »

La recherche du métal en Autriche. — On annonce de Berne que le Gouvernement autrichien a promulgué un décret prorogeant au 31 janvier prochain le délai accordé aux particuliers pour remettre au ministère de la Guerre tous les objets de métal en leur possession.

Congrès de femmes socialistes. — Un grand congrès de femmes socialistes de la Basse-Autriche s'est tenu la semaine dernière à Vienne. Un grand nombre de femmes socialistes de la Haute-Autriche, de Salzbourg, des parties allemandes de Bohême et du Tyrol étaient présentes.

Les questions syndicales ont fait l'objet d'une longue discussion entre le Comité impérial, les femmes et les représentants des provinces. Trois résolutions relatives à la paix ont été adoptées et adressées à la direction du parti.

Le Congrès s'occupa d'abord de l'énorme développement du travail féminin pendant la guerre. Un très grand nombre de femmes se trouvent, par le fait qu'elles travaillent dans les fabriques contrôlées par l'Etat, soumises à la loi du travail en temps de guerre, et par suite, à la discipline militaire. On a été d'accord pour mettre tout en œuvre afin que les syndicats protègent les travailleuses contre toute tentative d'exploitation et contre toute concurrence malhonnête.

On s'est occupé ensuite du développement des groupes de jeunes filles adhérentes aux syndicats, développement qui dépasse les espérances. Enfin, les congressistes ont montré l'urgente nécessité d'augmenter le taux des secours de l'Etat aux familles de soldats, proportionnellement à la cherté exorbitante de la vie.

NORVÈGE

La fièvre de spéculation en Norvège. — Sous ce titre, « La danse autour du veau d'or », une revue hebdomadaire de Christiania, *Ukens Revue*, a publié un long article anonyme, dont nous donnons ci-dessous un résumé, d'après la *Frankfurter Zeitung* du 27 novembre 1915 :

Tout le monde sait que la Norvège a fait et continue à faire des bénéfices extraordinaires gigantesques à la suite de la guerre. Il est difficile de

donner un chiffre, mais il s'agit de douzaines et de douzaines de millions. Les bénéfices nets que le Danemark a retirés jusqu'ici de la guerre sont évalués à 250 millions de couronnes. Les bénéfices de la Norvège sont-ils plus grands ou plus petits? Nous l'ignorons. Mais une partie prépondérante de cet or qui afflue dans le pays est due certainement à la navigation. Dans une conférence interparlementaire qui a eu lieu récemment à Copenhague, le président Mowinckel a donné quelques chiffres intéressants sur l'augmentation de valeur de la flotte commerciale norvégienne au cours de la première année de guerre. Ces chiffres sont officiels et figurent dans les registres de l'assurance de guerre en Norvège. Le 21 août 1914, la flotte marchande norvégienne comptait 2.169 bateaux avec un tonnage brut total de 2.538.266 tonnes. Un an après, on comptait 2.155 bateaux avec 2.554.510 tonnes brut. Le nombre des bateaux a donc diminué de 14 (dont 10 voiliers), mais le tonnage a augmenté de 16,244 tonnes. C'est relativement une bagatelle. Mais si nous considérons les chiffres des assurances, nous voyons que pour celles-ci on est passé de 400 millions de couronnes à 546 millions un an plus tard pour l'ensemble de la flotte commerciale norvégienne. L'importance de cette dernière est donc restée à peu près la même, tandis que sa valeur moyenne a augmenté de 35 %. Si nous calculons que cette marine a fait pendant la première année de guerre un bénéfice extraordinaire net de 20 %, nous concluons que le bénéfice de guerre fait par la navigation a été de 110 millions. Mais ce chiffre a certainement été dépassé, car il faut tenir compte aussi des sommes considérables qu'ont rapportées la pêche et les industries d'exportation.

Passablement d'or est donc entré dans le pays. Est-ce un bien pour la Norvège? Nous ne le croyons pas; car cette richesse subite n'a profité qu'à peu de personnes relativement. Tout cet or étranger a engendré dans le pays une véritable épidémie, la fièvre de la spéculation, dont les conséquences peuvent être dangereuses pour l'avenir. C'est un fait que l'importance de la flotte commerciale de la Norvège est restée pratiquement la même, et il est impossible qu'elle augmente encore de façon sensible. Nos propres constructions y aident peu, et l'on ne saurait guère parler d'achats de l'étranger. Ces circonstances mettent en lumière la spéculation effrénée qui s'exerce tout particulièrement à l'heure actuelle sur les valeurs des entreprises maritimes.

Un krach paraît inévitable. Mais les spéculateurs ne veulent rien entendre. C'est en vain que les principaux armateurs de Norvège et que la Banque d'Etat elle-même les a mis en garde. Les spéculateurs restent sourds à ces raisonnements, et ils continuent à danser autour du veau d'or : Kitchener n'a-t-il pas dit, déclarent-ils, que la guerre durera encore trois ans? Et l'Allemagne n'a-t-elle pas conservé jusqu'ici la supériorité, tandis que l'Angleterre et la France doivent également tenir, jusqu'à ce qu'elles puissent vaincre? Les spéculateurs calculent donc sur la continuation de la guerre. Il faut d'ailleurs les distinguer en plusieurs catégories : les vieilles entreprises de transports maritimes, bien au courant de la situation, restent en général en dehors de cette spéculation. Elles gagnent sans doute beaucoup d'argent, mais elles en mettent une partie de côté en vue des années maigres. Les plus dangereux spéculateurs sont les gens qui pour la plupart n'ont aucune expérience des affaires de navigation. Ce sont des gens qui ne possèdent rien, mais qui achètent et qui revendent du papier. Tous les jours, les journaux publient des annonces invitant le public à souscrire à de nouvelles actions, et deux jours plus tard on apprend que le capital maximum de la nouvelle Société a été souscrit plus de deux fois. Peu importe que le directeur de l'entreprise soit un jeune

homme sans expérience, et que parmi les signataires de l'annonce en question il ne se trouve aucun établissement ni aucune personnalité connue. On n'a jamais vu autant de nouvelles automobiles qu'aujourd'hui dans les rues de Christiania. Mais tout ceci aura bientôt une fin.

ROUMANIE

L'exportation du blé roumain. — Le *Corriere della Sera*, de Milan, a reçu de son correspondant de Bucarest la nouvelle suivante :

« La commission centrale pour la vente et l'exportation des blés récemment instituée par le gouvernement roumain a conclu un contrat avec un syndicat allemand pour la vente de 58.000 wagons de blé qui seraient transportés sur le Danube par les vapeurs austro-allemands au prix de 3.500 fr. le wagon. Le montant de l'achat (200 millions de francs) sera payé en or. Sur cette somme, la Banque nationale roumaine prélèvera les vingt millions qu'elle a avancés aux agriculteurs sur le gage des blés déposés.

« Le syndicat allemand traiterait actuellement un nouvel achat de 50.000 wagons de blé.

« L'*Indépendance roumaine* affirme que la commission centrale d'exportation est animée du sincère désir de reprendre d'actives relations commerciales avec les puissances centrales, qui représentent aujourd'hui le seul débouché possible pour les produits agricoles du pays.

« Les journaux germanophiles se félicitent de ces déclarations de l'organe officieux et lui pardonnent tous les articles sympathiques aux alliés qu'il a publiés et tous les coups de cravache dont il les a régalez de temps en temps, les appelant « rebelles et vendus à l'étranger ».

« D'après les journaux de Budapest, le comte Czernin, ministre d'Autriche à Bucarest, traiterait ces jours-ci la question de l'achat de la récolte du froment, ajoutant que les résultats favorables de ces négociations auront une grande importance pour amener la fin de la guerre.

« La façon dont l'exportation du blé roumain pourrait hâter la conclusion de la paix reste un mystère, mais le fait est incontestable que dans l'attente d'une éclaircie dans les Balkans, la Roumanie cherche à remplir ses caisses, dans l'idée, peut-être, que c'est l'argent qui fait la guerre. »

La situation financière et économique en Roumanie. — Les évaluations budgétaires pour l'exercice 1915-1916 avaient été fixées à 600.232.900 francs et les crédits alloués à 611.492.398 francs, contre 824.785.641 francs pour l'exercice antérieur 1914-1915.

Du 1^{er} avril 1914 au 30 juin 1915 (quinze mois), les recettes de l'Etat se sont élevées à 706.040.723 francs et à 99.976.134 francs pour le premier trimestre de l'exercice 1915-1916 (du 1^{er} avril au 30 juin 1915).

Pour les quinze mois échéant le 30 juin 1915, les dépenses d'Etat se sont élevées à 688.954.466 francs et pour le premier trimestre de l'exercice 1915-1916 à 102.765.166 francs.

Pour les quinze mois on a donc un excédent de recettes de 17.086.256 francs, alors que pour les mois d'avril, mai et juin 1915, les dépenses excèdent les rentrées de 2.789.682 francs.

Du 1^{er} avril au 30 juin 1915, les recettes du Trésor des Finances roumaines se sont élevées à 324.777.099 francs et les dépenses à 316.275.905 francs. Au 30 juin 1915, les espèces en caisse s'élevaient à 349.814.492 francs contre 341.313.298 francs au 1^{er} avril 1915.

D'autre part, les excédents non utilisés jusqu'au 30 juin 1915 sur l'exécution des budgets de l'Etat roumain, pour les exercices 1888-1889 à 1913-1914, ont été de 56.549.692 francs.

La guerre a eu une forte répercussion sur le mouvement commercial de la Roumanie, surtout depuis que ses frontières sont bloquées et que son

commerce ne peut plus se faire par mer, ainsi que le prouvent les chiffres suivants publiés par le ministère des Finances, donnant les résultats provisoires des principaux produits d'exportation : céréales, pétrole et bois.

Ces trois catégories de produits représentent à elles seules 93 % de l'exportation roumaine.

Pendant les sept premiers mois de 1915 (janvier-juillet), la Roumanie a exporté 598.458 tonnes de céréales, pétrole et bois, contre 2.370.320 tonnes pendant la période correspondante de 1914. Le recul est donc de 74,75 %.

Pendant le même espace de temps et par catégories de produits il a été exporté : 348.533 tonnes de céréales en 1915, contre 1.705.529 en 1914, soit en moins 79,57 % ; 19.602 tonnes de farines et dérivés en 1915, par rapport à 72.903 en 1914, soit 74,40 % en moins ; 227.052 tonnes de pétrole et dérivés en 1915, comparativement à 522.701 tonnes en 1914, d'où 56,56 % en moins ; 3.271 tonnes de bois en 1915, contre 69.187 en 1914, soit 95,85 % en moins.

SUISSE

Une mesure qui arrive trop tard. — Le Conseil fédéral, dit le journal le *Démocrate*, de Délémont, vient d'édicter les prix maxima pour le beurre et le fromage. Cette mesure arrive trop tard. Maintenant que le beurre est à 5 francs le kilo et que le fromage, cette nourriture « classique » du peuple suisse, à ce que prétend l'étranger, ne peut plus paraître sur la table du pauvre, du père de famille qui n'a que son gain pour faire vivre sa nichée, cette mesure nous paraît offenser légèrement le bon sens populaire. On n'achètera pas plus de beurre et de fromage qu'au paravant et l'exode des grosses meules d'Emmenthal et de Gruyère pourra recommencer de plus belle. L'ouvrier a des pommes de terre à 12 fr. les 100 kilos, ça doit lui suffire !

En attendant, les innombrables marchands allemands et autrichiens, qui mettent notre pays en coupe réglée, s'arrachent les autorisations d'exportation pour le fromage, et l'on nous cite le cas de l'un de ces spéculateurs qui a payé 9.000 francs pour une autorisation pour 10.000 kilos.

ÉTATS-UNIS

Le président Wilson flétrit les complots allemands. — Le Congrès américain s'est réuni mardi, 7 décembre. Le message du président Wilson, qui a été lu à cette séance, contient les principaux passages suivants :

« Je n'envisage pas de danger immédiat ou spécial provenant de nos relations avec d'autres peuples. Nous sommes en état de paix avec toutes les nations de l'univers et il y a lieu d'espérer qu'aucune question actuellement en discussion entre notre gouvernement et des gouvernements étrangers n'amènera une rupture sérieuse de ces relations amicales. Si graves qu'aient été et que puissent encore être quelques divergences d'attitude et de ligne politique, j'ai le regret de dire que c'est sur notre propre territoire qu'ont été prononcées les plus graves menaces contre la paix et la sécurité nationales.

« Il est, je rougis de l'avouer, des citoyens américains nés sur un autre sol, mais auxquels nos généreuses lois de naturalisation ont pleinement conféré toutes les libertés en Amérique, qui ont versé le poison et la trahison dans les artères mêmes de notre vie nationale et qui ont cherché à jeter le discrédit sur l'autorité et la bonne réputation de notre gouvernement, à détruire nos industries dès qu'ils croyaient que cette destruction pouvait servir leurs projets de vengeance, à abaisser notre politique à des usages d'intrigue étrangère.

« Le nombre de ces citoyens est infime, comparé au nombre total de ces robustes émigrés issus

d'une vieille souche étrangère qui ont, dans les générations récentes, enrichi le sang de notre nation. Ce nombre est assez grand cependant pour avoir déversé sur nous une honte profonde et pour avoir rendu nécessaire que nous ayons promptement recours aux procédés de la loi afin de les guérir de leur maladie dangereuse. »

Le président déclare ensuite que les Américains ne pouvaient s'attendre à une pareille conduite de la part de leurs concitoyens d'origine allemande, et qu'ils auraient presque eu honte de faire une loi à l'avance. Il continue :

« Mais la chose inconcevable et ignoble est devenue une réalité, et nous ne possédons pas de lois fédérales capables de la combattre efficacement. Je vous demande d'une manière pressante de voter des lois de cette nature le plus promptement possible ; ce faisant, je le sens, je vous demande seulement de sauver l'honneur de la nation et notre respect de nous-mêmes.

« De tels êtres, que font agir la colère, l'infidélité au serment et les sentiments anarchiques, doivent être anéantis. Ils ne sont pas nombreux, mais ils sont infiniment malfaisants et les pouvoirs publics doivent être immédiatement à même de mettre la main sur eux. Ils ont formé des complots pour détruire les propriétés, ils conspirent contre la neutralité du gouvernement et ils ont cherché à pénétrer les secrets de toutes les transactions confidentielles du gouvernement, afin de servir des intérêts étrangers.

« Il est possible de contrecarrer efficacement ces manœuvres ; ce n'est pas à moi de vous suggérer les moyens pratiques de le faire.

« Je voudrais qu'on pût affirmer que peu d'hommes, seulement mus par des sentiments erronés d'allégeance aux gouvernements sous le régime desquels ils sont nés, se sont rendus coupables de troubler le sang-froid du pays et de fournir une fausse image de son caractère et de ses principes au cours de cette terrible guerre, pendant laquelle il semblerait que tout homme véritablement américain dût tenir à l'honneur et à devoir de conserver l'impartialité de son jugement et de s'affirmer un partisan de sa propre nation, mais non de nulle autre.

« Malheureusement, cela ne saurait être affirmé. Il y a parmi nous quelques hommes et beaucoup d'autres résidant à l'étranger qui, bien que nés et élevés aux Etats-Unis et s'appelant Américains, ont à tel point oublié ce qu'ils devaient à eux-mêmes et à leur honneur de citoyens qu'ils ont manifesté leur sympathie passionnée pour l'une ou l'autre des parties dans le grand conflit européen, sans se soucier de la paix et de la dignité des Etats-Unis. »

Un procès à la Hamburg-America. — Nous avons parlé, à la date du 26 novembre, du procès intenté par le gouvernement américain à plusieurs fonctionnaires de la *Hamburg-America*, tous allemands, accusés de violation de la neutralité américaine, violation qui avait consisté en ravitaillement de croiseurs allemands.

Le ministère public avait réclamé des peines sévères, non pas tant pour punir les accusés que pour servir d'avertissement. Les inculpés Benz, Kotter et Hachmeister ont été condamnés à dix-huit mois de prison et Poppinghaus à douze mois. Les membres de la Compagnie ont été condamnés à une amende d'un dollar.

On dit que l'affaire sera probablement portée en appel et en suivant la filière jusqu'à la Cour suprême. Si la sentence est confirmée, la Cour coopérera à toute démarche faite en vue d'obtenir une mesure de clémence en faveur de Benz qui est âgé de soixante-douze ans.

Les accusés ont été remis en liberté sous caution de dix mille dollars chacun.

Dans cette affaire se sont trouvés impliqués les attachés militaire et naval allemands von Papen et

Boy-Ed, qui auraient aussi tenté de créer des embarras aux Etats-Unis et au Mexique. Aussi les Etats-Unis ont-ils demandé le rappel de ces deux attachés.

Et l'ambassadeur d'Allemagne s'étant informé des motifs de cette demande de rappel, M. Lansing, secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, s'est refusé jusqu'ici à toute explication. La controverse résultant de ce nouvel incident soulève, aux Etats-Unis, le plus grand intérêt, parce que les milieux bien informés considèrent que la rupture diplomatique peut s'ensuivre.

CONTREBANDE DE GUERRE

La contrebande en Hollande. — A propos des exportations anglaises d'huile et de graisse en Hollande, M. Bigland vient de prononcer à la Chambre des Communes un important discours, dans lequel il laisse entendre que si les alliés pouvaient empêcher l'Allemagne d'importer ces produits par l'intermédiaire des neutres limitrophes complaisants, la guerre serait terminée dans sept mois.

« Les fabricants d'huile de lin de Hull, a-t-il dit, ont prétendu qu'ils ne pourraient trouver de tourteaux pour le bétail du pays, si on ne leur permet d'exporter de l'huile, et le gouvernement a été obligé, dans l'intérêt de notre propre approvisionnement, de modifier la mesure qu'il avait adoptée pour empêcher l'exportation de l'huile.

« Bien plus, l'huile de lin est utilisée aujourd'hui dans les manufactures de margarine, et si nous en privions la Hollande, la Hollande ne nous fournirait plus de margarine. Mais, incontestablement, nous expédions aux Hollandais beaucoup plus d'huile qu'ils n'en avaient besoin pour leur consommation de margarine et la nôtre, et la différence était suffisante pour fournir à l'Allemagne 2.000 tonnes de margarine par semaine. »

Il convient de retenir de ces faits que des commerçants hollandais font le jeu économique de l'Allemagne et lui fournissent nombre de produits alimentaires nécessaires à l'alimentation de ses armées et de sa population civile, ainsi que des matières premières indispensables aux besoins de ses industries de guerre. Il faut donc, ainsi que notre directeur l'a si bien préconisé, arriver, entre les alliés, à une entente économique étroite, afin d'arrêter tous ces coupages : nous abrègerons de cette façon la durée de la guerre par l'épuisement plus rapide de nos ennemis.

A la suite d'une critique parue dans son organe, *Le Telegraaf*, journal pro-allié d'Amsterdam, M. J.-C. Schröder a été arrêté le 4 décembre par les autorités hollandaises à l'instigation de l'Allemagne. C'est lui qui, par ses articles, avait forcé le gouvernement néerlandais à faire la loi contre les exportations de contrebande.

Dans son dernier article, il s'exprimait en ces termes :

« Quand nous voyons quelles faibles mesures notre gouvernement prend contre la propagande qui s'effectue dans des proportions énormes en faveur de l'Allemagne, quand nous voyons que cette propagande se pratique au détriment de notre propre peuple, dont les objets de première nécessité s'en vont en Allemagne, quand nous voyons l'indifférence de notre gouvernement envers notre commerce extérieur, et notre abandon du marché anglais pour réaliser en Allemagne des profits extraordinaires, quand nous examinons tout cela, nous nous demandons si un gouvernement qui prête une telle aide économique à l'un des belligérants peut encore parler de neutralité.

« L'exportation des ouvriers hollandais est exclusivement au profit de l'Allemagne, cependant que les Belges en âge militaire sont considérés comme internés et empêchés de quitter le pays. Aucune mesure n'est prise contre l'embauchage de jeunes Hollandais par les dirigeants du service d'espionnage allemand. Le ministère vend à l'Allemagne

tant de zinc qu'il n'en reste plus pour les besoins nationaux... »

Et après avoir demandé jusqu'à quel point le gouvernement de La Haye dépend du grand état-major allemand, il terminait ainsi :

« Nous continuerons de combattre un gouvernement et une presse qui, sous le masque d'une neutralité digne, par une impardonnable politique d'exportation, munit l'Allemagne des vivres les plus nécessaires, la met à même de continuer la guerre, et non seulement trahit sa propre patrie, mais aussi la cause de l'humanité, qu'un gouvernement fort et noble servirait de tout autre façon. »

C'est ce dernier passage qui a été cause de son arrestation.

Cet incident a causé la plus vive émotion, à ce point que le *Volksdagblad* a pu écrire :

« Jusqu'à présent personne n'a été arrêté pour avoir écrit contre les alliés et, cependant, ce qui a été écrit par des germanophiles contre l'Angleterre, la France et la Belgique, est simplement honteux. »

Depuis, on a avisé, le 6 décembre, au *Maasbode* de Rotterdam que le gouvernement anglais a arrêté, dans la Manche, plusieurs navires qui transportaient du maïs de l'Amérique du Sud à Rotterdam ou à Amsterdam.

Ces navires sont l'*Alf*, le *Kineardine*, le *Tromp*, le *Madisen*, le *Wieringen*, le *Bergenhus*, le *Flores* et le *Kenemerland*.

Par suite de ce fait, le prix du maïs a subi une hausse assez importante.

Contrebande de dynamite en Suisse. — Nous avons signalé, la semaine dernière, une grave affaire de contrebande de dynamite qui venait d'être découverte à Lugano.

On a laissé entendre qu'il s'agissait là d'un complot ayant pour objet la destruction de la grande station centrale électrique de Varesina et de la Centrale électrique milanaise, qui fournissent l'énergie électrique aux principaux établissements affectés à la fabrication des munitions pour l'armée italienne.

Au sujet de cette affaire, la *Gazetta Ticinese* a dit avoir reçu, d'excellente source, les renseignements suivants :

« Le cas est bien plus grave qu'il ne semble au premier abord. Toutefois, la publication qui en a été faite par les journaux est très imprudente, et il faut espérer que cette publication n'est pas imputable à la faute des fonctionnaires de la police civile et militaire.

« L'enquête peut être considérée comme terminée. Le cas de Lugano intéresse la diplomatie qui s'en occupe. La gravité du fait est telle que la plus grande prudence doit être recommandée à tous, soit dans le camp du journalisme, soit dans celui de la police. »

Revue Commerciale

Sucres. — Voici, d'après le *Journal officiel*, les stocks des sucres au 30 novembre dernier, pour les différents départements :

Départements	Sucres bruts	Sucres raffinés	Sucres en cours
			(En tonnes)
Bouches-du-Rhône....	19.776	1.932	5.048
Gironde.....	3.462	763	683
Loire-Inférieure.....	16.457	1.906	1.320
Seine.....	49.295	6.960	6.490
Autres départements..	38.793	1.717	8.838
Totaux...	127.783	13.278	22.379

ensemble 163.440 tonnes, contre 109.078 tonnes au 31 octobre dernier. Dans ce total, les sucres bruts entrepôts réels des sucres indigènes figurent pour 47.741 tonnes, et ceux en entrepôts réels et fictifs

des douanes pour 41.480 tonnes. Les sucres bruts, en raffineries et fabriques raffineries y sont compris pour 14.212 tonnes, les sucres raffinés pour 13.278 tonnes et les sucres en cours de fabrication pour 14.632 tonnes. Enfin, les sucres bruts en fabriques simples s'élèvent à 24.350 tonnes, et ceux en cours de fabrication à 7.747 tonnes.

Au 15 novembre dernier, il y avait 51 fabriques en activité et une ayant déjà terminé. Le volume des jus soumis à la défécation pour la période du 1^{er} septembre au 15 novembre, s'élève à 6.679.560 hectolitres, avec une densité de 5,69. Les sucres extraits en raffinés se décomposent ainsi : Premier jet, 53.015 tonnes ; deuxième jet, 5.368 tonnes, et autres jets, 302 tonnes, soit un total de 58.685 tonnes.

D'autre part, le relevé du mouvement des glucose s'établit ainsi pendant les deux premiers mois de la campagne pour les dix fabriques en activité :

Quantités produites.....	2.847 tonnes
Consommation.....	1.917 —
Exportation.....	17 —
Sorties des entrepôts.....	50 —
Glucoses de brasserie.....	487 —
Usages industriels.....	80 —
Total des quantités expédiées.....	2.252 —

D'après leurs dernières statistiques, MM. William et Gray de New-York estiment la production mondiale du sucre, pour la campagne 1915-1916, à 16.837.000 tonnes, contre 18.215.622 tonnes pour la campagne précédente.

Alcools. — Voici d'après le *Journal Officiel* la production et le mouvement des alcools en France, pendant le premier mois de la campagne 1915-1916, soit depuis le 1^{er} octobre 1915 jusqu'au 31 octobre 1915 :

	(Hectolitres)
Production.....	79.025
Importations.....	54.736
Reprises au 1 ^{er} octobre.....	349.970
Ressources totales.....	483.731
Exportations.....	18.883
Livraisons au commerce.....	117.853
Sorties totales.....	136.736
Stock fin octobre.....	346.995
Stock fin septembre.....	349.970
Différence.....	2.975

La production des bouilleurs et distillateurs de profession pour le premier mois de la campagne 1915-16 a été de 79.025 hectolitres. Dans ce chiffre de 79.025 hectolitres, les substances farineuses sont comprises pour 32.513 hectolitres ; les betteraves ont donné 23.547 hectolitres et les mélasses 11.882 hectolitres. Les importations se sont élevées à 54.736 hectolitres, et les exportations à 18.883 hectolitres. Les livraisons au commerce ont atteint 117.853 hectolitres. Le stock a diminué en octobre de 2.975 hectolitres ; il était au 1^{er} novembre dernier de 346.995 hectolitres au lieu de 349.970 hectolitres au 1^{er} octobre.

La production des bouilleurs et distillateurs de profession s'est élevée par approximation à 43.000 hectolitres en octobre 1915. Les livraisons au commerce ont été de 38.000 hectolitres et les stocks s'élevaient au 31 octobre à 225.000 hectolitres.

Pendant le mois d'octobre 1915, il a été frappé à la taxe de dénaturation de 0 fr. 25 centimes 87.116 hectolitres.

D'autre part, les quantités de produits naturels fabriqués ou importés dans les conditions voulues pour donner droit aux titres de mouvement ont été les suivantes pour le premier mois de la campagne 1915-1916 : Eaux-de-vie et alcools de vins, de cidres, de marcs et de fruits de genièvre, 10.601 hectolitres ; rhums et tafias importés des colonies françaises, 19.929 hectolitres.

PETITES NOUVELLES

◆ Les Bureaux et Caisses du *Comptoir d'Es-compte de Paris*, au Siège, à la Succursale, 2, place de l'Opéra, dans les Agences de Paris et de la banlieue, sont demeurés ouverts le dimanche 5 décembre, et ils seront encore ouverts dimanche 12 courant, de neuf heures à midi, exclusivement pour les opérations de souscription à l'Emprunt National en Rentes 5 %.

◆ Dans sa séance du 27 octobre dernier, le Conseil d'administration de la *Banque de l'Indo-Chine* a fixé à 27 fr. 50 c. par action libérée de 125 francs la distribution à faire aux actionnaires sur les bénéfices nets réalisés pendant le premier semestre de l'exercice 1915 et comme acompte sur le dividende dudit exercice.

Conformément à l'article 33 des Statuts, l'approbation ministérielle ayant été donnée à cette répartition, le paiement du dividende (26 fr. 40 par action, déduction faite de l'impôt 4 %) aura lieu au siège social, 15 bis, rue Laffitte, de 10 heures à 4 heures, à partir du lundi 3 janvier prochain, sur production des titres nominatifs.

◆ L'action du *Crédit Foncier* conserve son cours antérieur de 629. Dans sa séance du 6 décembre, le Conseil d'administration a décidé la distribution, à partir du 3 janvier 1916, d'un acompte de 12 fr. 50 par action sur le dividende de l'exercice 1915. En vue de faciliter les souscriptions à l'Emprunt de la Victoire, cet acompte pourra être escompté, dès à présent, au taux de 4 %.

Les obligations foncières et communales conservent toujours un bon courant de demandes.

Marché Financier

Paris, le 9 décembre 1915.

Les dispositions générales du Marché ne se sont pas modifiées sous le rapport des transactions. Le Marché est nul, et peut-être même un peu plus encore au comptant, les offres que l'on signalait en vue de la souscription à l'Emprunt pour la Victoire ayant beaucoup diminué, ce qui a permis d'enregistrer, dans le compartiment des obligations, des cours plus soutenus. Un groupe reste cependant hésitant après un moment de bonne fermeté. C'est celui des valeurs espagnoles. Quant au Marché à terme, il reste délaissé.

Quelques rares coupons ont été détachés lundi ; on n'y a prêté aucune attention.

Voici les principaux cours cotés :

Au Parquet. — A terme : 3 % perpétuel, 64 fr. 50 ; Banque Privée, 258 fr. ; Penarroya, 1.285 fr. ; Banque Nationale du Mexique, 400 fr. ; Banque Espagnole de Cuba, 500 fr. ; Banque de Londres et Mexico, 275 fr. ; Banque Russe du Commerce, 515 fr. ; Andalous, 300 fr. ; Central Mining, 172 fr. ; Norvégienne de l'Azote, 330 fr.

Au comptant : 3 % perpétuel, 64 fr. 50 ; 3 1/2 %, 91 fr. 05 ; Crédit Lyonnais, 916 fr. ; Nord-Sud, 102 fr. ; Argentin 4 % 1896, 76 fr. ; Extérieure Espagnole, 83 fr. 05 ; Russe 5 % 1906, 84 fr. 50 ; Atchison, 617 fr. ; Nord de l'Espagne, 388 fr. ; Saragosse, 385 fr. ; Rio-Tinto, unités, 1.490 fr.

Marché en Banque. — A terme : Eastern International, 17 fr. 25 ; Goldfields Consolidated, 35 fr. 50 ; Kuala Lumpur, 102 fr. 50 ; Malacca, ordinaires, 118 fr. ; Modderfontein B, 163 fr. ; Padang, 70 fr. ; Phosphates Tunisiens, 288 fr.

Au comptant : Toula, 1.088 fr. ; Hartmann, 368 fr. ; Maltzof, 459 fr. ; Spassky, 48 fr. 50 ; Utah Copper, 467 fr. 50 ; Brakpan, 87 fr. ; Chartered, 13 fr. 50 ; East Rand, 33 fr. 75 ; Rand Mines, 115 fr.

L'Administrateur-Gérant : GEORGES BOURGAREL.

Paris. — Imprimerie de la Presse, 16, rue du Croissant. — Simart, imp.